

An aerial photograph of Paris, France, showing the city's dense urban grid and the Seine river. The map is overlaid with a semi-transparent yellow rectangle in the center and a semi-transparent blue rectangle at the bottom. The yellow rectangle contains the title and year, while the blue rectangle contains the logos of the organizing institutions.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019



Conseil
d'architecture
d'urbanisme &
de l'environnement
VAL DE MARNE



AGENCE
DE L'ÉNERGIE



36 rue Edmond Nocard
94700 Maisons-Alfort

Tel : 01 48 52 55 20
Fax : 01 48 53 55 54

contact@caue94.fr
www.caue94.fr

Le CAUE du Val-de-Marne
est une association instituée
par la loi du 3 janvier 1977 sur
l'architecture.

Yannick Piau
Présidente du CAUE
du Val-de-Marne
Conseillère municipale à l'Haÿ-les-Roses



2019 fut l'année des 40 ans du CAUE du Val-de-Marne. 40 ans d'engagements auprès des collectivités, de conseils personnalisés aux Val-de-Marnais, d'échanges enrichissants, d'actions phares, d'animations, d'évènements culturels...

Cet anniversaire est l'occasion de mesurer le chemin parcouru par le CAUE du Val-de-Marne dans l'accomplissement de ses missions et confirme sa pertinence lors de ses actions quotidiennes d'information, de conseil et de sensibilisation.

Cette année a été pour le CAUE une année riche de projets, permettant d'œuvrer pour répondre aux diverses sollicitations des collectivités : des ateliers d'urbanisme pour le territoire Paris-Est Marne & Bois, une « charte pour construire durablement » à Cachan ou encore « un plan ville durable » à Champigny-sur-Marne ; les champs d'interventions de nos missions s'élargissent afin de répondre aux enjeux environnementaux actuels.

Par ailleurs, nos multiples représentations au sein des commissions départementales et aux jurys de concours attestent des compétences d'expertises reconnues du CAUE.

L'activité du CAUE est en progression et les actions se renouvellent notamment celles qui permettent de réunir « in situ » un réseau d'acteurs de la construction et de l'aménagement. Les visites de chantier ou les arpentages de terrain, par exemple, accompagnent la mise en œuvre de nouvelles pratiques par la présentation de démarches exemplaires et permettent de nourrir la réflexion sur les enjeux pour notre territoire.

L'année 2019 a également été marquée par un temps fort de sensibilisation et d'ouverture culturelle, avec une troisième édition du festival d'architecture, qui, cette fois-ci, a permis de mettre à l'honneur l'architecture du XX^{ème} siècle à Créteil.

Enfin, cette année fut également l'occasion pour le CAUE de poursuivre ses engagements aux côtés du Conseil Départemental du Val-de-Marne autour : du Plan Départemental de Lutte contre la Précarité Énergétique pour lequel l'Agence de l'énergie est fortement

mobilisée sur des actions de visites à domicile, d'une part, et, d'autre part, par la signature de la charte pour l'avenir de l'agriculture en Val-de-Marne, sujet sur lequel l'équipe s'est fortement investie pour mobiliser les acteurs du cadre de vie sur l'enjeu de préservation des terres agricoles.

Au-delà du rapport d'activité de 2019, l'année 2020 sera une année de renouvellement de mandat pour moi, aussi je me permets de témoigner du plaisir que j'ai eu à présider le CAUE du Val-de-Marne depuis 2008 et de la richesse que représente une association comme le CAUE pour le territoire.

Par l'originalité de sa gouvernance et le mode d'exercice de ses missions, le législateur a imaginé le CAUE comme un « bien commun » pour tous les acteurs du cadre de vie.

Le CAUE dispose, en effet, d'une gouvernance unique et équilibrée, - composée de membres représentant l'État, les collectivités, les professions et la société civile -, qui représente le socle d'un lieu unique d'échanges et d'actions entre les acteurs de la construction et de l'aménagement.

Le CAUE propose un regard libre et désintéressé sur les possibilités offertes en un lieu donné, dans un contexte précis, pensé par le prisme de l'intérêt public et économiquement désintéressé. C'est un partenaire attentif pour apporter une aide à la prise de décision, pour l'ensemble des collectivités et des professionnels de la construction et de l'aménagement.

Je tenais à remercier, à l'occasion de ce rapport moral, le conseil d'administration ainsi que l'ensemble des équipes du CAUE et de l'agence de l'énergie qui déploient leur expertise, leur professionnalisme et leur engagement pour le territoire de notre département et ses habitants.

Pour conclure, je vous invite comme chaque année à parcourir le rapport d'activités qui illustre le champ des possibles partenariats à poursuivre ou à initier avec le CAUE et je formule le souhait que grâce à ses compétences et son savoir-faire, et la confiance de ses partenaires privilégiés, le CAUE du Val-de-Marne poursuive ses missions au service de l'intérêt général.

Yannick Piau



**UNE ANNÉE AVEC
LE CAUE 94**

2019 EN UN COUP D'ŒIL

JANVIER

- **18/01 : Colloque**
« Habiter demain la métropole », CAUE IDF
- **28-29-31/01 : Stage Rectorat**
« La République se met en scène »
- **29/01 : Conférence CoachCopro**
« Maîtrise d'œuvre, après l'audit quelle suite ? »
- **29/01 : Conférence (Universités Inter-Âges)**
« Frederick Law Olmsted, créateur de Central Park à New-York »
- **31/01 : Journée d'information**
« Label patrimoine d'intérêt régional et Fondation du patrimoine »

MARS

- **12/03 : Rencontre'Pro**
« Le ravalement, quelle réglementation et quel isolant ? »
- **19/03 : Journée d'information**
« Collège Saint-Exupéry de Vincennes, une architecture provisoire de qualité »
- **21/03 : Séminaire Bâtiments Durables Franciliens**
- **26/03 : Conférence (Universités Inter-Âges)**
« Gilles Clément, à l'origine du concept de jardin planétaire »
- **26-27-29/03 : Stage Rectorat**
« Les arts du goût, le patrimoine immatériel »
- **29/03 : Visite de l'Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France**
« Opération CoopCoteau à Ivry-sur-Seine »

FÉVRIER

- **21/02 : Journée d'information**
« Hôtel de ville de Cachan, rénovation architecturale et énergétique »

AVRIL

- **02/04 : Conférence CoachCopro**
« Les aides financières, le nerf de la guerre »
- **Du 06/04 au 13/04 : Festival d'architecture**
« Créteil, un autre regard » - Patrimoine 70's
- **11-12/04 : Stage Rectorat**
« Raconter le territoire code »
- **25/04 : Journée d'information**
« Lafayette, Anticipations, modularité et patrimoine »



MAI

- **13/05 : Réunion d'information sur la rénovation énergétique en copropriété**
Choisy-le-Roi
- **14/05 : Visite (Université Inter-Âges)**
« Le parc des Lilas à Vitry, une démarche exemplaire de conception contemporaine »
- **14/05 : Visite de chantier**
École élémentaire Paul Langevin, à Fontenay-sous-Bois
- **19/05 : Fête des Lilas à Vitry-sur-Seine**
Ateliers sur les économies d'énergie
- **23/05 : Journée d'information**
« Le label E+ C- », table ronde

JUIN

- **07/06 : Concours Maison Économe**
Remise des prix au cinéma Robespierre à Vitry-sur-Seine
- **07/06 : Défi des Écoles à Énergie Positive**
Inauguration de l'exposition à Vitry-sur-Seine
- **08-09/06 : Rendez-vous aux jardins**
- **11/06 : Visite de chantier**
École élémentaire Paul Langevin, à Fontenay-sous-Bois
- **16/06 : « Architectures au bord de l'eau »**
Croisière sur la Seine en partenariat avec le CDT 94
- **19/06 : Journée d'information**
« Théâtre Jacques Carat de Cachan, une métamorphose »
- **29/06 : « KM6, chantier ouvert ! »**
Traversée de la vallée de la Seine, de Créteil à Vitry



JUILLET

- **06/07 : Promenade urbaine**
« Randonnée de la Seine industrielle »
- **06/07 : Visite de chantier**
Rénovation énergétique de copropriété à Fresnes
- **10/07 : Lancement de l'Atlas des paysages du Val-de-Marne**

SEPTEMBRE

- **11/09 : Rencontres Nationales des membres du réseau FAIRE**
- **15/09 : « Architectures au bord de l'eau »**
Croisière sur la Seine en partenariat avec le CDT 94
- **17-19/09 : Parcours biodiversité**
Arpentage de terrain de l'ex-VDO
- **20/09 : Les Enfants du patrimoine**
- **21/09 : Fête de la nature à Ivry-sur-Seine**
- **21-22/09 : Les Journées du Patrimoine**
- **26/09 : Visite de la Cité-jardins de Suresnes**
- **28/09 : Fête de l'Environnement à Valenton**



OCTOBRE

- **01/10 : Conférence à Vincennes**
« Architecture du XX^{ème} siècle en France »
Robert Mallet-Stevens
- **05/10 : Balade urbaine Chaperon Vert à Gentilly**
- **05/10 : Festival Mur(s)Mur(s) à Vitry-sur-Seine**
« Rallye des grands ensembles » et
présentation de la malette pédagogique /
ateliers enfants
- **05/10 : Festival Alternatiba à Vitry-sur-Seine**
- **10/10 : Les entretiens Albert-Kahn**
« Comment renforcer la biodiversité au
quotidien ? »
- **15/10 : Présentation du Plan de Paysage
Marne Confluence aux personnels des
CAUE 77/93 / 94**
Au Moulin Brûlé, à Maisons-Alfort
- **16/10 : Café Rénover malin en Essonne**
En partenariat avec le Territoire Grand Orly
Seine Bièvre
- **18/10 : Salon des Aidants**
Stand avec MVE
- **18-19/10 : Journées Nationales de
l'Architecture**
20 voyages d'architecture (CAUE d'Île-de-
France)

NOVEMBRE

- **01-02-03/11 : Visites**
Ivry-sur-Seine et Créteil
- **12/11 : Conférence à Vincennes**
« Architecture du XX^{ème} siècle en France »
André Lurçat
- **08-13 et 14/11 : Stage Rectorat**
« Histoire des Arts »
- **19/11 : Journée d'Information**
« Siège social d'Île-de-France Habitat, béton et transparence »
- **20-21-22/11 : Colloque**
« Réparer la ville », avec l'Ordre des Architectes d'Île-de-France

DÉCEMBRE

- **04/12 : Atelier Copro**
Chevilly-Larue
- **05/12 : Balade thermographique**
- **06/12 : La Fabrique à projet, des ateliers pour bien rénover**
« Rénover un bâti ancien, les étapes du projet »
- **09/12 : Stage Rectorat**
« La République se met en scène »
- **10/12 : Conférence à Vincennes**
« Architecture du XX^{ème} siècle en France »
Claude Parent
- **14/12 : Fête des solidarités**
- **19/12 : Journée d'Information**
« Pollution des sols, des clés pour comprendre et agir »



ENTRE VOUS ET NOUS...

- *CONSEIL AUX PARTICULIERS*

62%

des communes du Val-de-Marne accueillent un architecte et/ou un conseiller Info-énergie du CAUE 94 pour du conseil aux particuliers.

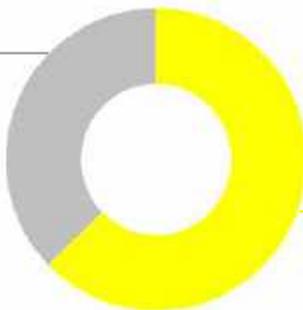
Le département du Val-de-Marne compte **47 communes**.

Le CAUE du Val-de-Marne et/ou l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne se sont déplacés dans :

- **7 communes** pour des **permanences en architecture & énergie**
- **18 communes** pour des **permanences en architecture**
- **4 communes** pour des **permanences en énergie**

Toutes les autres permanences sont assurées dans nos locaux à Maisons-Alfort.

37%
des particuliers
ont rencontré un ingénieur en
maîtrise de l'énergie



1273
rendez-vous

63%
des particuliers
ont rencontré un architecte





1134

appels pris en charge
par l'Agence de l'énergie
via le guichet unique



151

Visites à domicile
assurées par
l'Agence de l'énergie

17

Copropriétés
accompagnées par un
ingénieur en maîtrise de
l'énergie et un architecte



ENTRE VOUS ET NOUS...

GRAND PUBLIC

• SENSIBILISATION

96

actions de
sensibilisation

&

3555

personnes
sensibilisées



626

personnes
ont participé à
nos conférences



1395

personnes
ont participé à
nos parcours & visites



1534

personnes
ont participé à nos
autres actions (ateliers,
expositions, stands etc)

FOCUS SUR LE FESTIVAL D'ARCHITECTURE

« CRÉTEIL, UN AUTRE REGARD »

20

ateliers et
animations

11

visites

3

conférences

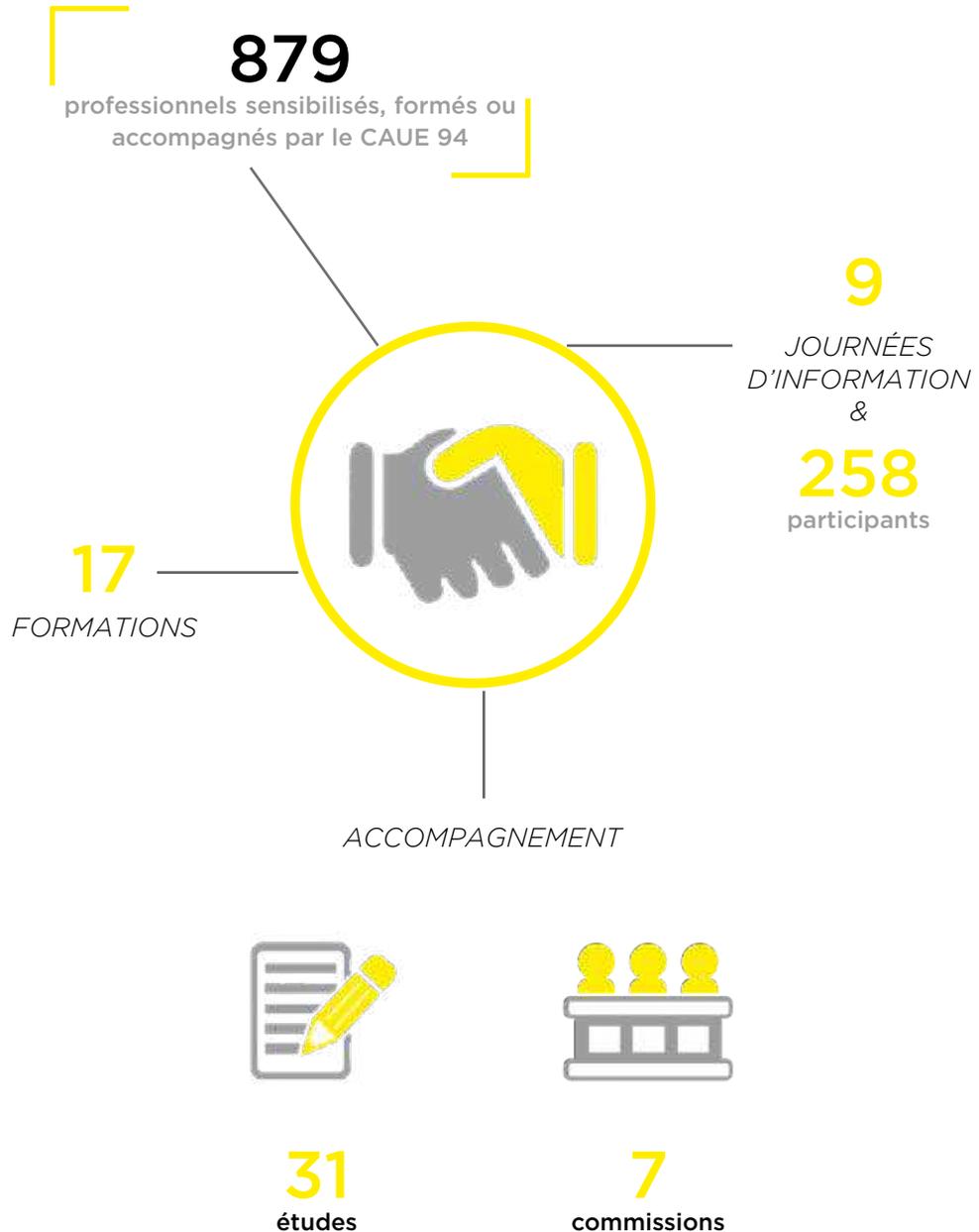
1

exposition

1595

participants

PROFESSIONNELS & COLLECTIVITÉS



ENTRE VOUS ET NOUS...

• SENSIBILISATION

162
actions de
sensibilisation

&

5329
jeunes
sensibilisés

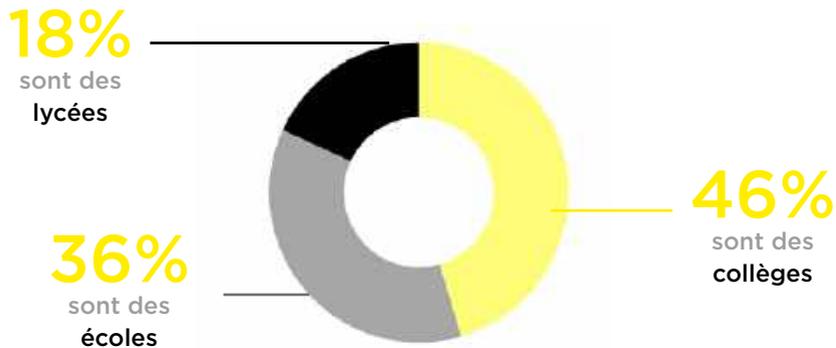
FOCUS SUR « LES ARCHITECTES ET LES PAYSAGISTES
DANS LES CLASSES »

25
classes
sensibilisées

=

674
jeunes
sensibilisés

Les établissements qui nous contactent :



11
professionnels
bénévoles sollicités

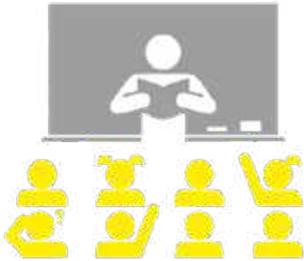


82%
sont
architectes

&

18%
sont
paysagistes

JEUNE PUBLIC & ENSEIGNANTS



FOCUS SUR « LES ENFANTS DU PATRIMOINE »

136
classes
sensibilisées

=

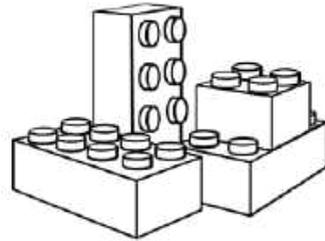
3317
jeunes
sensibilisés

FOCUS SUR LES ATELIERS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

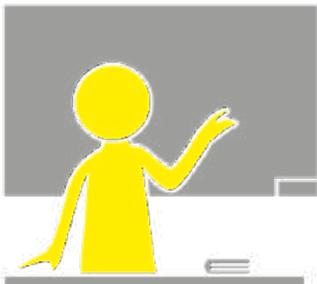
25
ateliers

=

622
jeunes
sensibilisés



FOCUS SUR LES « STAGES RECTORAT »



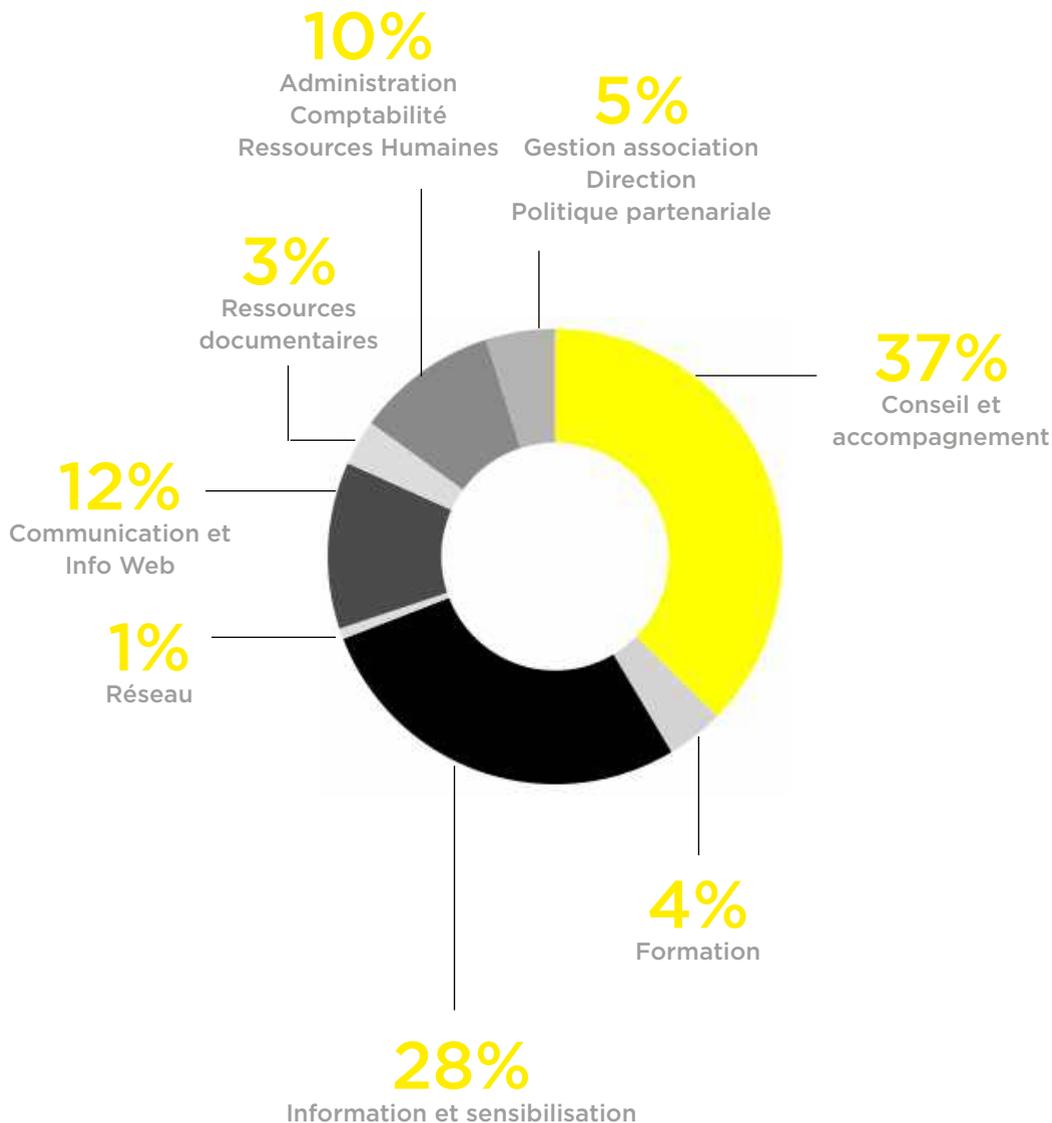
4
stages

=

134
enseignants
formés

L'ACTIVITÉ DU CAUE

• TEMPS PASSÉ PAR TYPE D'ACTIONS



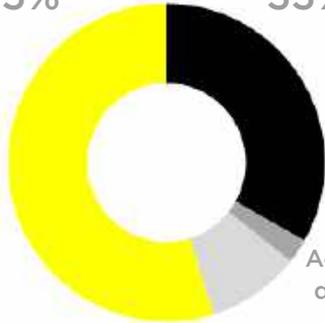
• Conseil et accompagnement

Conseil aux collectivités

55%

Conseil aux particuliers

33%



Visites à domicile

10%

Accompagnement des copropriétés

2%

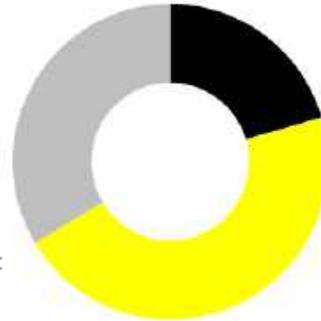
• Informer et sensibiliser

Professionnels

34%

Jeune Public

20%



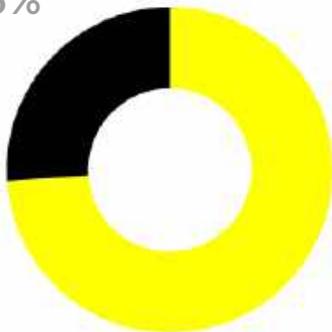
Grand Public

46%

• Formation

Enseignants

26%



Maîtres d'ouvrage et professionnels

74%

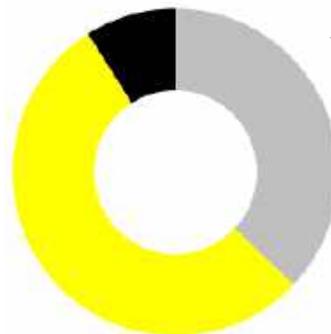
• Réseau / Coordination

EKOPOLIS

9%

FNCAUE

37%

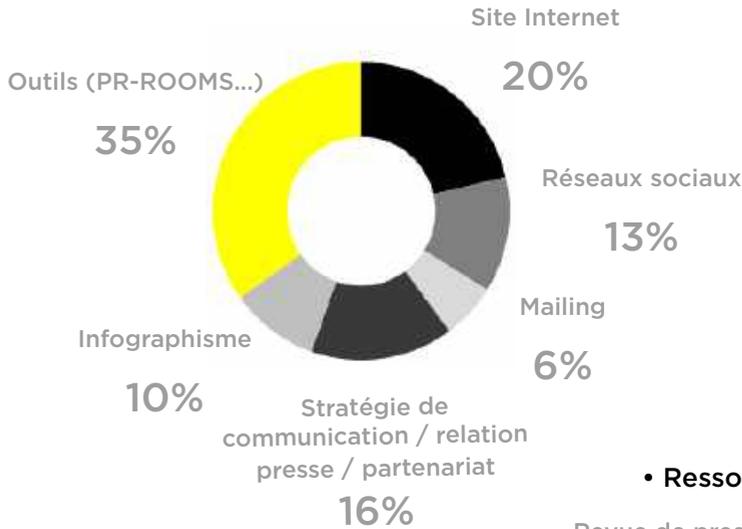


CAUE IDF

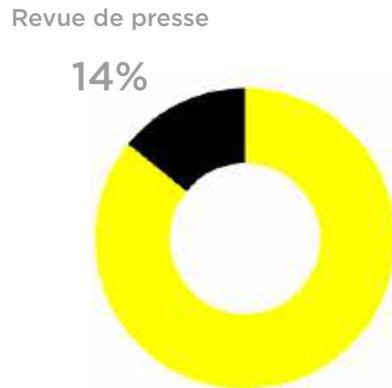
54%

L'ACTIVITÉ DU CAUE

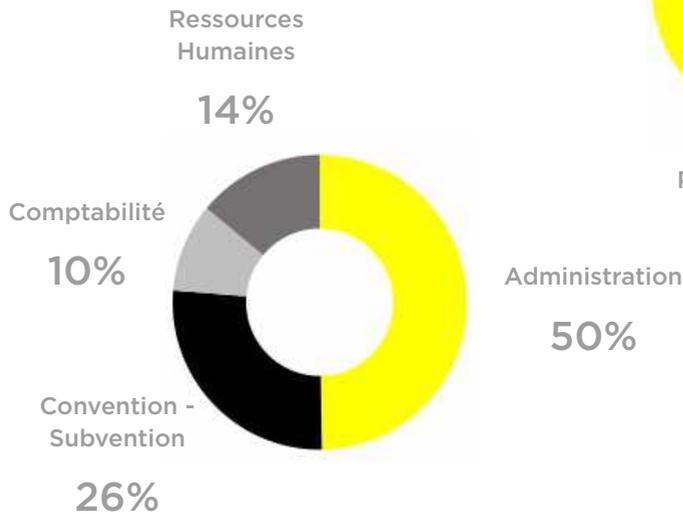
• Communication et Info Web



• Ressources documentaires



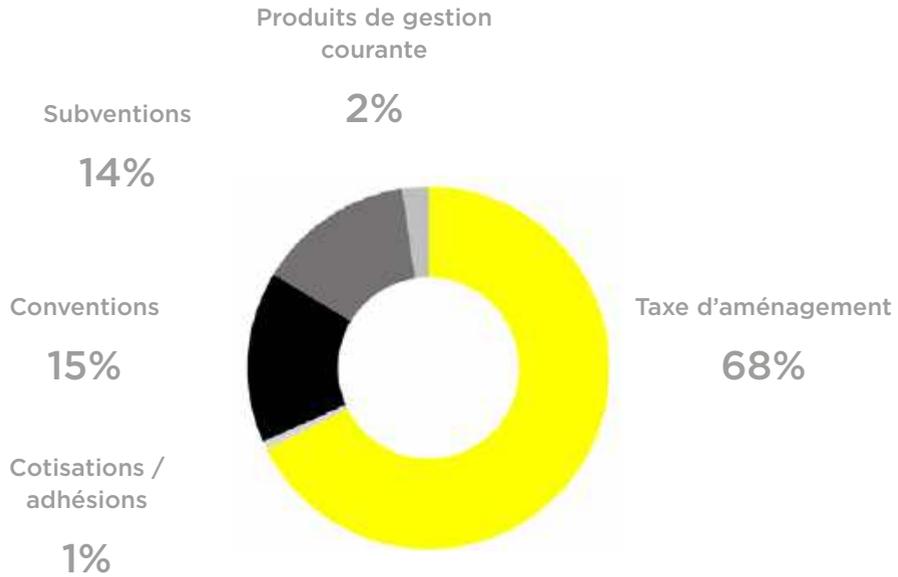
• Administration / Comptabilité Ressources humaines



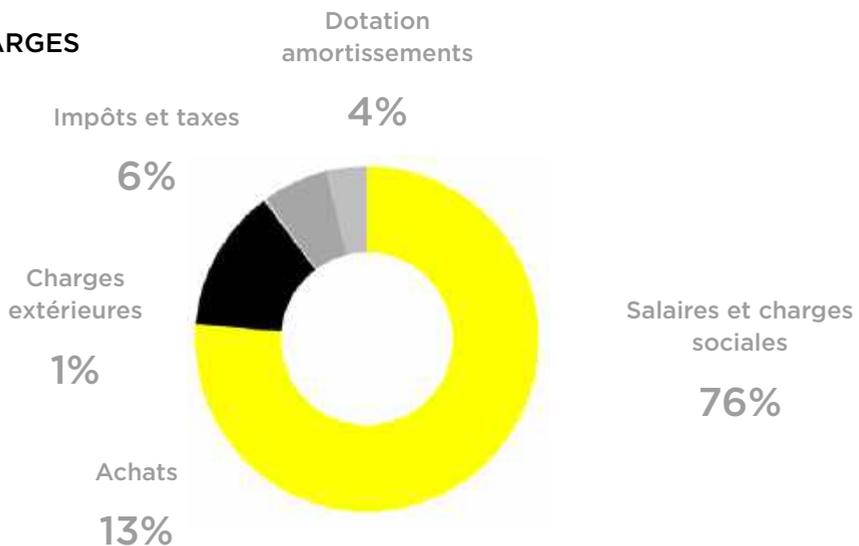
Ressources
Humaines
14%



• **PRODUITS**



• **CHARGES**



SOMMAIRE

21 Le CAUE et l'Agence de l'énergie

31 Professionnels et collectivités

SENSIBILISATION

- Les Journées d'information 32
- Observatoire de la qualité architecturale du logement 34
- Favoriser l'accessibilité 36
- Démarche « Bâtiments durables franciliens » 38
- Visites de chantier 40
- La Biodiversité + 42
- Matinales de la précarité énergétique 44
- Plan de paysage Marne Confluence 45

ACCOMPAGNEMENT

- Ateliers d'urbanisme 46
- Diagnostic patrimonial 48
- Bâtiments résilients aux risques d'inondations 52
- Règlement local de publicité (Bry-sur-Marne) 54
- Charte de devantures commerciales (Le Perreux-sur-Marne) 56
- Charte construire durablement (Cachan) 57
- Plan guide ville durable (Champigny-sur-Marne) 58
- Réhabilitation énergétique et patrimoine bâti 59
- Nouveau programme national de renouvellement urbain 60
- Projets culturels 62
- Plateforme Pass Réno Habitat 63
- Plan Climat Air Énergie Territorial 64
- Commissions départementales / Jurys de concours 66

FORMATIONS

75 Jeunes et enseignants

SENSIBILISATION

- Les Enfants du Patrimoine 76
- Les architectes et les paysagistes dans les classes 80
- Ateliers scolaires 82
- Ateliers périscolaires 83
- Festival Mur/Murs 84
- Les p'tits vitriots défient l'avenir 86
- Ateliers clés en main (Ivry-sur-Seine) 87
- " Au fil des rails " 88
- Un jardin dans ma main 90
- Archi'Pel 92
- Conférence pour l'UPEC 93

FORMATIONS

97 Grand public

CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT

- ... aux particuliers 98
- ... aux copropriétés 100
- Visite de projet exemplaire 102
- Visites à domicile (Ivry-sur-Seine et Valenton) 104
- La fabrique à projets 106

SENSIBILISATION

- Événements 108
- Conférences 116
- Visites et animations 121

133 Ressources / Publications

139 Communication



**LE CAUE
ET L'AGENCE DE
L'ÉNERGIE**



QUI SOMMES-NOUS ?

Le CAUE du Val-de-Marne

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne est un organisme départemental d'information, de conseil, de formation, de rencontres et d'initiatives, ouvert à tous. Créé par la Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, le CAUE a un statut associatif et assure une mission de service public auprès des collectivités, des professionnels et des particuliers et a pour but de promouvoir et de sensibiliser à la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Soucieux de s'inscrire dans une démarche de prise en compte des préoccupations de qualité environnementale et de développement durable dans le bâti et dans l'aménagement urbain, le CAUE du Val-de-Marne a créé, en 2007, l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, qui a pour vocation d'intervenir dans les domaines des économies d'énergie, de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables.

L'équipe pluridisciplinaire du CAUE et de l'Agence de l'énergie réunit des compétences et des expertises variées, afin de concilier au mieux qualité architecturale et urbaine et problématiques environnementales.

L'Agence de l'énergie du Val-de-Marne

Portée par le CAUE, l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne fait partie du réseau régional des structures de conseil FAIRE mis en œuvre par l'ADEME et animé par le Conseil Régional d'Île-de-France, et de la Fédération Métropolitaine des Agences Locales de l'Énergie et du Climat et assimilées, en partenariat avec les collectivités locales. Elle a pour mission d'encourager à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, notamment celles liées à la conception et à l'usage des bâtiments comme aux déplacements.

Financement :

Le CAUE est principalement financé par la Taxe d'Aménagement dont une partie lui est reversée par le Conseil départemental.

Le budget de l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne est alimenté par :

- L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)
- La Métropole du Grand Paris
- Le Conseil régional d'Île-de-France
- Le Conseil départemental du Val-de-Marne. L'Agence de l'énergie est, à ce titre, partenaire du Plan Climat Énergie du Val-de-Marne.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

M^{me} Yannick PIAU, Conseillère municipale, commune de l'Haÿ-les-Roses

VICE-PRÉSIDENT

M. Jean-Bernard BATTESTI, Ancien président du CAUE 94

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT - membres de droit

M^{me} Nathalie BARRY, Architecte des Bâtiments de France

M^{me} Anne BOSSY, Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts Île-de-France

M. Pierre-Julien EYMARD, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île -de-France, Directeur de l'Unité Territoriale du Val-de-Marne, représenté par M. Patrice MORICEAU, directeur Adjoint

M^{me} Guylène MOUQUET BURTIN, Inspectrice d'académie, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES - désignés par le Conseil Départemental

M. Olivier CAPITANIO, Maire de Maisons-Alfort, Conseiller départemental

M. Éric CHAMAULT, Conseiller municipal à la mairie de Villeneuve-le-Roi

M. Christian FAUTRÉ, Maire de Champigny-sur-Marne

M. Romain MARCHAND, Adjoint au Maire d'Ivry-sur-Seine

M^{me} Sabine PATOUX, Adjointe au maire du Plessis-Trévisé, Conseillère départementale

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES - désignés par le préfet

M. Patrick BERTRAND, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Île-de-France

M. Fadi HABIB, Syndicat des Architectes du Val-de-Marne

M. Jean-Marc L'ANTON, Fédération Française du Paysage
M. Edouard MAGDZIAK, Fédération Française du Bâtiment du Grand Paris

PERSONNES QUALIFIÉES - désignées par le préfet

Mme Corinne LARRUE, Directrice de l'École d'Urbanisme de Paris
Mme Anne MAÏKOVSKY, Directrice territoriale de « Grand Paris Seine Amont » à Grand Paris Aménagement

MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M^{me} Hélène LE GALL, Directrice de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Val-de-Marne (ADIL)
M. Yves LE SOUDEER, Directeur SOLIHA de l'Est Parisien
M^{me} Sylvie SIMON-DECK, Adjointe au Maire de Créteil
M^{me} Cécile VEYRUNES LEGRAIN, Adjointe au Maire de Vitry-sur-Seine
M. Michel VIGNE, Architecte

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Mme Minnetta MCADAMS, Ingénieure conseil en maîtrise de l'énergie, Agence de l'énergie et CAUE du Val-de-Marne



L'équipe du CAUE du Val-de-Marne, avec dix architectes et urbanistes, une paysagiste, six conseillers en maîtrise de l'énergie, deux chargées de communication, une documentaliste, une secrétaire administrative et une assistante de direction, réunit des compétences et des expertises variées, qui permettent de concilier au mieux problématiques environnementales et qualité architecturale et urbaine et ainsi de répondre de façon très complète aux préoccupations des particuliers, des professionnels ou des collectivités.

L'ÉQUIPE EN 2019

Laëtitia GRIGY, architecte-urbaniste - directrice

Komi AHALI, conseiller Info-énergie (depuis juin 2019)

Élodie BEDROSSIAN, architecte (depuis avril 2019)

Laetitia BONNEFOY, documentaliste / chargée de mission

Damien CHAINE, architecte conseiller

Fabienne CLABAUT, urbaniste (depuis octobre 2019)

Quentin COURTIER, ingénieur thermicien (départ en août 2019)

Marie DEBORDE, conseillère Info-énergie (depuis novembre 2019)

Laure DETOC, conseillère Info-énergie (départ en novembre 2019)

Tony FERREIRA, ingénieur thermicien, conseiller Info-énergie (départ en mai 2019)

Anne GAILLARD, paysagiste

Valentine GILBERT, paysagiste (depuis avril 2019)

Sabrina JABEUR, secrétaire administrative

Sabrina KARA, architecte

Anaïs LLULL, ingénieur thermicien, conseillère Info-énergie

Nathalie LUZURIER, assistante de direction

Franca MALSERVISI, architecte

Chrystelle MANIER, chargée de communication / chargée de mission

Minnetta Mc ADAMS, ingénieur, conseillère Info-énergie

Anne-Marie MONIER, architecte-urbaniste (départ en juin 2019)

Violaine PÉCOT, chargée de communication

Cloélia PERREAU, architecte (depuis janvier 2019)

Nelly PEYRIN, conseillère Info-énergie

Pierre-Yves SION, conseiller Info-énergie (depuis juin 2019)

Sophie TESSANDIER, architecte

Gwendoline TURPIN, architecte, conseillère Info-énergie

Amélie THIÉNOT, architecte (départ en février 2019)

Patrick URBAIN, architecte conseiller

Richard WISSLER, architecte - responsable de l'Agence de l'énergie

NOS STAGIAIRES EN 2019

Différents métiers sont représentés dans les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, une variété qui illustre la diversité des acteurs travaillant à la « fabrique de la ville ». C'est la raison pour laquelle notre structure est fréquemment sollicitée par des collégiens ou étudiants.

STAGES DE 3^{ÈME}

Le stage permet aux élèves de 3^{ème} d'établir un premier contact avec le monde de l'entreprise, la découverte d'un secteur, son fonctionnement, son intérêt. C'est aussi une manière pour ces jeunes de gagner en assurance. Dans le processus d'orientation des collégiens, ce stage d'observation est primordial. Cette confrontation au milieu professionnel va leur permettre de confirmer des aspirations professionnelles ou au contraire, prendre conscience de ce qu'ils ne souhaitent pas.

Au cours de leur semaine de stage, les membres du CAUE les accompagnent et leur font découvrir leur profession. Ainsi, à la fin de leur stage, les élèves ayant choisi le CAUE auront un aperçu et une idée un peu plus précise des métiers liés à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement.

STAGES ÉTUDIANTS

Plusieurs stages sont obligatoires lors des parcours étudiants comme par exemple le stage de « première pratique » des étudiants en architecture de deuxième année. Ce dernier dure au minimum un mois et permet aux étudiants d'appréhender la diversité des pratiques professionnelles de l'architecture. Toutes les structures de conception ou de production de l'architecture, de la ville et du

paysage, françaises ou étrangères, peuvent accueillir un étudiant pour effectuer ce stage : les agences d'architecture, d'urbanisme et de paysage, de design..., les bureaux d'études, les services de l'État (SDAP, DDE, DRAC...), les collectivités territoriales, les offices HLM, les parcs naturels régionaux ou nationaux, les sociétés d'économie mixte, les entreprises de construction ou de matériaux (...) et les CAUE.

• Accueil de la stagiaire Elena Rinaldi en Master 2 d'Architecture à l'Université de Catane

Le CAUE du Val-de-Marne a accueilli une stagiaire de l'Université de Catane, département d'architecture, qui travaillait sur un mémoire sur l'identification et la préservation du patrimoine urbain. Le stage a été axé sur la poursuite de l'analyse des enjeux patrimoniaux du Territoire Paris-Est-Marne et Bois (PEMB). Ce travail pourra contribuer aux prochains ateliers destinés aux services des villes du territoire PEMB sur le thème patrimoine et développement territorial. À partir de l'identification du bâti de l'entre-deux-guerres en tant que corpus emblématique d'une hétérogénéité des approches patrimoniales locales, le travail a visé l'analyse des spécificités de ce corpus dans des communes étudiées. Le but était de vérifier l'opportunité d'une remise à plat des critères de repérage et de protection locale pour mettre en cohérence la valorisation du bâti et sa reconnaissance en tant que point d'ancrage historique et urbain dans l'évolution des tissus urbains actuels.

• Accueil de la stagiaire Zeina Maaz en Master 2 Jardins historiques, patrimoines et paysages

Contexte : La nouvelle organisation territoriale,

mise en place dans le cadre de l'évolution de la gouvernance de la Métropole du Grand Paris, implique l'évolution des outils de planification pour plus de cohérence dans les politiques urbaines. Le CAUE 94 accompagne les nouveaux Établissements Publics Territoriaux en contribuant aux études et diagnostics destinés à nourrir les futurs Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI).

Sur la base de l'expérience acquise dans l'élaboration de deux Diagnostics des Patrimoines Paysagers en partenariat avec le service des Espaces Verts du Conseil départemental du Val-de-Marne (OIN-Seine Amont et Vallée de la Bièvre), le CAUE 94 souhaite poursuivre cette démarche d'analyse des valeurs du paysage sur l'ensemble des communes du territoire Paris-Est-Marne et Bois.

Merci à tous nos stagiaires de l'année 2019 !

Élena Rinaldi

Zeina Maaz

Fabienne Clabaut

Jade Coulibaly

Llian Nimanbeg

Carla Durand

Kevorl Salima

Maeva Papeil-Lalande





**PROFESSIONNELS
ET COLLECTIVITÉS**



SENSIBILISATION

LES JOURNÉES D'INFORMATION

Le CAUE du Val-de-Marne et l'Agence de l'énergie vous proposent chaque trimestre une sélection de visites de réalisations architecturales, urbaines, paysagères ou d'expositions, de rencontres avec des professionnels, de conférences et de tables rondes.

Nous souhaitons, dans un contexte où notre territoire connaît de profondes mutations, où les enjeux de la future métropole se concrétisent, où les questions énergétiques et celles liées au développement durable deviennent cruciales, donner aux acteurs de l'aménagement la possibilité de nourrir leur réflexion. Les Journées d'information - qui s'adressent aux élus, professionnels libéraux ou des collectivités locales, bailleurs sociaux, aménageurs publics et privés, associations et citoyens - constituent en effet une occasion privilégiée de découvertes, d'enrichissement et de renouvellement des pratiques, de formation ou encore d'échanges.

1^{ER} TRIMESTRE

• **31/01 : Label Patrimoine d'intérêt régional et Fondation du Patrimoine : protéger et valoriser**

Conférence / Maisons-Alfort

• **21/02 : Hôtel de ville de Cachan : rénovation architecturale et énergétique**

Visite / Cachan

• **19/03 : Collège Saint-Exupéry de Vincennes : une architecture provisoire de qualité**

Visite / Vincennes

2^{ÈME} TRIMESTRE

• **25/04 : Lafayette Anticipations : modularité et patrimoine**

Visite / Paris

• **23/05 : Le label E+ C- : expérimentation et préfiguration**

Table ronde / Maisons-Alfort

• **19/06 : Théâtre Jacques Carat de Cachan : une métamorphose**

Visite / Cachan

4^{ÈME} TRIMESTRE

• **10/10 : Woody : un bâtiment entièrement conçu en bois**

Visite / Saint-Maurice

• **19/11 : Siège social d'IDF Habitat : béton et transparence**

Visite / Champigny-sur-Marne

• **19/12 : Pollution des sols : des clés pour comprendre et agir**

Table ronde / Maisons-Alfort



OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

Créé en 2005 par les CAUE d'Île-de-France, la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France et la Direction générale du patrimoine, l'Observatoire régional de la qualité architecturale du logement en Île-de-France continue à éditer chaque année des fiches de retours d'expériences qui alimentent un séminaire annuel, des publications, ainsi que les formations professionnelles...

Outil évolutif de ressources partagées, il a pour mission, à travers une réflexion sur la qualité architecturale du logement, de :

- collecter et analyser les informations relatives à la qualité des objets construits,
- présenter, au plan régional, une collection argumentée d'opérations qui font référence en la matière,
- créer les conditions d'émergence d'un débat pour l'animation d'un réseau.

Depuis 2010, les analyses publiées intègrent deux évolutions majeures : l'enrichissement du volet environnemental et technique grâce à l'apport d'Ekopolis et l'examen approfondi de la qualité d'usage

des opérations, en partenariat avec le Centre de recherche sur l'habitat (CRH). L'analyse de cette qualité d'usage est basée sur une série d'entretiens qualitatifs menés sur un échantillonnage (non représentatif) d'habitants de chaque opération. En fonction du nombre de logements, 2 à 6 entretiens sont réalisés avec les usagers, habitants ou gardiens d'immeuble.

En 2019, le séminaire « Habiter demain la métropole, le logement face à l'évolution des modes de vie », s'est tenu le 18 janvier autour de quatre thématiques : prolongements, transformations, cohabitation, montages.

Cinq fiches de retours d'expériences ont été publiées au cours de l'année, dont deux dans le Val-de-Marne. Une visite du projet Coop Coteau à Ivry-sur-Seine a été organisée fin mars. Cette visite a attiré une trentaine de personnes. Deux fiches sont en cours de rédaction pour le Val-de-Marne, dont une qui devrait introduire le nouveau format des fiches à venir ainsi que le thème du prochain séminaire prévu le 9 mars 2020 : Réhabilitations.



FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ

AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

PARTICIPATION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE (CDCA 94)

Dans le cadre de l'élaboration du futur schéma départemental pour l'Autonomie, le CAUE du Val-de-Marne a participé à l'animation de la commission de travail du CDCA « Accessibilité Mobilité ». La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées renforce les exigences en matière d'accessibilité. Les communes et les services départementaux sont les acteurs clé de la mise en œuvre d'une ville accessible, une ville pour tous. Dans ce contexte, le CAUE accompagne depuis 2010 le département du Val-de-Marne (Direction des Services aux Personnes Agées et aux Personnes Handicapées) dans l'organisation d'un réseau inter-collectivités pour échanger et partager des exemples de bonnes pratiques.

Le CDCA est une nouvelle instance consultative qui permet de donner un rôle aux acteurs des secteurs de l'âge et du handicap. La contribution du CAUE 94 est la suite d'un partenariat pluriannuel sur les thématiques qui lient les enjeux de l'aménagement avec la participation de tous à la vie de la cité. Le CAUE 94 a co-animé la commission de travail thématique Mobilité/accessibilité dans le cadre du processus d'élaboration du Schéma Autonomie en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées qui sera arrêté en mars 2020. Trois ateliers ont été organisés avec le but d'élaborer des fiches d'actions - Mise en accessibilité - accueil et information, adaptation du logement, dont les conclusions ont été présentées par le CAUE 94 lors de la séance plénière du CDCA le mardi 25 juin 2019.

PRÉPARATION ET PARTICIPATION AUX 5^{ÈME} ASSISES DE L'ACCESSIBILITÉ

En partenariat avec le Conseil départemental

- Journée d'échanges portée par le département pour réunir les collectivités, les institutions concernées et les associations autour d'une thématique. Les Assises de l'accessibilité, intitulées « Comment favoriser l'activité physique et/ou sportive pour tous », ont été consacrées aux activités physiques et sportives adaptées aux personnes en perte d'autonomie (personnes handicapées et personnes âgées). La matinée a eu lieu le 12 avril et a été organisée en partenariat avec l'UPEC STAPS et la Maison du Handball de Créteil.

- Dans le cadre de ses missions, le CAUE 94 a participé à la préparation du programme et a contribué avec une intervention sur le thème : « Urbanisme favorable à l'activité physique au quotidien ». Pour compléter les interventions des experts des activités physiques et sportives, des porteurs de projets, et la présentation des dispositifs départementaux, il s'agissait de définir la notion « d'urbanisme favorable à la santé ». En partant des enjeux liés à la ville inclusive, des exemples concrets ont permis de présenter les divers aspects de la valorisation de la pratique sportive et de l'activité physique à toutes les échelles, en lien avec les enjeux environnementaux, les dynamiques sociales et les pratiques.



DÉMARCHE « BÂTIMENTS DURABLES FRANCILIENS »

COLLABORATION AVEC EKOPOLIS

La démarche « Bâtiments Durables Franciliens » consiste à accompagner et évaluer des opérations de construction et de réhabilitation durables en Île-de-France. Elle est un espace d'échanges et d'apprentissage et s'adresse aux maîtres d'ouvrage et aux équipes de maîtrise d'œuvre qui souhaitent construire et/ou réhabiliter durable. Cette démarche est ouverte à tous les acteurs intéressés pour développer collectivement leurs connaissances et leurs savoir-faire. L'objectif est de les accompagner durant trois étapes clés de leur projet : conception, réalisation puis mise en exploitation. Cette démarche est portée par Ekopolis et soutenue par l'ADEME.

« Bâtiments Durables Franciliens » est un dispositif novateur de la transition énergétique, un moyen et un outil au service de la dynamisation de la chaîne des acteurs de l'acte de construire. Ce dispositif vise à encourager la production de bâtiments de qualité, du point de vue de leurs performances tout autant que de leur usage, afin d'atteindre les ambitions que s'est fixée la Région Île-de-France en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation énergétique, tout en garantissant une bonne appropriation par leur utilisateur et en offrant une plus-value aux territoires sur lesquels ces bâtiments sont implantés.

Dans le cadre du programme PACTE, le CAUE 94 et l'Agence de l'énergie ont organisé avec l'Union Régionale des CAUE d'Île-de-France un séminaire sur les retours d'expérience de projets BDF et BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens), une matinée d'échanges sur le projet en construction du centre de loisirs Felix Eboué de Rosny-sous-Bois. Les différents événements ont permis aux collectivités et aux maîtres d'œuvre présents de comprendre les intérêts de la démarche à travers des retours d'expérience très variés sur des projets de réhabilitation comme de construction neuve. La visite de chantier a également permis de connaître les choix techniques et la méthodologie développée sur ce projet pour atteindre un tel niveau d'ambition (niveau Or, soit le niveau le plus élevé dans la démarche BDF).





VISITES DE CHANTIER

ÉCOLE PAUL LANGEVIN

Dans la stratégie énergie climat d'Île-de-France adoptée le 03/07/2018, la Région fait le choix d'une action déterminée pour la compétitivité, l'attractivité économique et la qualité de vie des Franciliens. Elle affirme sa volonté de mobiliser tous les acteurs du territoire, citoyens, collectivités et entreprises sur une trajectoire qui permettra à l'Île-de-France de prendre une place dans le peloton de tête des territoires sobres sur le plan énergétique et à l'économie décarbonée.

Dans ce cadre, l'Agence de l'Énergie du CAUE du Val-de-Marne prend sa place dans l'animation d'une nouvelle dynamique, en ciblant plus précisément le public des professionnels de la construction et de l'aménagement durables comme ceux de la rénovation énergétique.

Cette orientation s'articule avec les actions du Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Écologique (PACTE), menés en partenariat avec Ékopolis pour la promotion de la démarche d'accompagnement Bâtiments Durables Franciliens (BDF), qui encourage la montée en compétence des acteurs du bâti.

Dans cette perspective, nous animons un réseau d'acteurs travaillant à des retours d'expérience pour la valorisation de réalisations remarquables.

Nous avons donc jeté les bases d'un format de visites, coorganisées avec l'Union des Architectes du Val-de-Marne (UA94) pour un public de maîtres-d'œuvre, architectes et BET, et avec la Fédération Française du Bâtiment Grand Paris (FFB GP) et l'association Rénoactiv pour un public d'entrepreneurs du bâtiment.

En 2019, nous avons fait le choix de deux visites successives du chantier pour la construction de l'école élémentaire Paul Langevin, à Fontenay-sous-Bois, et la rénovation partielle de son espace de restauration. L'utilisation de maçonnerie de terre-cruie en murs extérieurs et pour la création d'un mur trombe constituait une des particularités assez démonstratives de cette réalisation.

Ces visites ont été guidées par les architectes de l'opération, ÉPICURIA Architectes pour la visite maîtrise d'œuvre, et par l'entreprise mandataire de l'opération, EIFFAGE, pour la visite entrepreneurs.



AVEC LA PARTICIPATION DE :



LA BIODIVERSITÉ +

ARPENTER, EXPÉRIMENTER, METTRE EN ŒUVRE

En 2017, les CAUE d'Île-de-France font partie des huit lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté par la Fédération Nationale des CAUE, en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et l'Association des Régions de France. Les CAUE d'Île-de-France proposent aux élus et aux acteurs franciliens d'arpenter et d'expérimenter les continuités écologiques sur une dizaine de parcours.

Cette année, grâce à un financement de la DRIEE, les CAUE d'Île-de-France poursuivent leur démarche dans le cadre de l'évaluation du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) en partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité, l'Agence des Espaces Verts et de nombreuses collectivités et institutions. Lors d'arpentages de terrain, ils ont invité les participants à se questionner autour des valeurs portées par la biodiversité. Le travail sur les valeurs est le fondement de la démarche, pour lequel les CAUE ont été accompagnés par Carine Dartiguepeyrou politologue et prospectiviste. Ainsi, les participants ont pu débattre sur la biodiversité, l'écologie, les biens communs et leur articulation avec les processus de projet, les contraintes réglementaires et opérationnelles. Dans le Val-de-Marne, l'arpentage de terrain s'est déroulé le long de l'ex-Voie de Desserte Orientale (ex-VDO) et de ses abords. Traversant six communes du Val-de-Marne, ce périmètre foncier compte parmi les continuités écologiques répertoriées dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique d'Île-de-France.

À travers le partage de connaissances, les différentes expertises ainsi que l'approche par les valeurs, ces arpentages de terrain ont permis de prendre un peu de recul par rapport au devenir et de la place accordée à l'ex-VDO dans la dynamique des grands projets de développement urbain. Ils ont pu établir les conditions nécessaires à la confiance et au dialogue, tout en permettant d'enclencher les bases d'une discussion constructive et d'accepter que la biodiversité soit vécue selon plusieurs registres par les acteurs du territoire. Ces derniers constatent, malgré une réelle volonté collective, qu'il est parfois difficile de mettre en cohérence les ambitions, les financements et le calendrier de toutes les parties prenantes.

Face à la prise de conscience et l'urgence des grands défis à relever dans les années à venir, les acteurs présents ont exprimé la nécessité d'adapter le processus de projet, qui se joue souvent sur plusieurs décennies, et de réactualiser certaines prises de décisions. En effet, la planification des projets, souvent prévue - pour certains au XX^{ème} siècle - de très longue date avant la mise en œuvre, peut apparaître aujourd'hui dépassée au regard des nouveaux enjeux. Ce risque d'obsolescence de la programmation nous invite à plus de vigilance et d'exigence dans nos choix et nos arbitrages. De nombreux acteurs, présents à ces arpentages, souhaitent s'engager dans ce sens. Ils ouvrent la voie vers un nouveau modèle de développement, pour que la biodiversité soit reconnue comme une valeur motrice dans nos projets d'aménagement.

MATINALES DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de ses actions en matière de précarité énergétique, le Conseil Départemental du Val-de-Marne propose aux professionnels du territoire des rendez-vous réguliers pour traiter de l'actualité de la précarité énergétique ou de sujets spécifiques : confort, énergie, eau, indécence, insalubrité, etc.

Ces rendez-vous prennent la forme de sessions d'informations et d'échanges semestrielles : les « Matinales de la précarité énergétique ». Organisées autour d'experts, elles favorisent la mise en réseau, la montée en compétences des

professionnels et, *in fine*, l'amélioration des réponses apportées aux personnes en situation de précarité énergétique lors de leur parcours d'accompagnement.

La première matinale, le 23 mai 2019, portait sur les outils mis à disposition des professionnels pour la mise en place d'actions collectives sur l'énergie et l'eau. L'Agence de l'énergie a présenté ses missions et les différentes actions menées sur le territoire à destination des ménages en situation de précarité et des professionnels accompagnant ces ménages.



PLAN DE PAYSAGE MARNE CONFLUENCE

Aux côtés du Syndicat Marne Vive, du CAUE 77 et du CAUE 93, le CAUE 94 s'engage dans l'animation et l'accompagnement de la mise en œuvre opérationnelle du Plan de Paysage à travers l'animation d'ateliers. Le CAUE 94 reconduit ainsi un travail engagé depuis plusieurs années.

Après une phase d'élaboration entre 2016 et 2018, le Plan de Paysage Marne Confluence est adopté par la Commission locale de l'eau (CLE) en 2019. Aujourd'hui, sa mise en œuvre opérationnelle est un enjeu majeur de sa réussite. Dans cette intention, une convention de partenariat pour la période 2019 - 2021 est signée

entre le Syndicat Marne Vive et les CAUE 77, 93 et 94. Les objectifs de cette collaboration consistent à pérenniser la mobilisation des acteurs, l'étendre à de nouvelles parties prenantes, diffuser les ambitions du document et sensibiliser à la question de l'eau et de ses paysages. Pour ce faire, des rencontres sur sites et une journée d'information et d'échanges ont été organisées au cours de l'année 2019.

Ces premières actions ont permis de recenser des problématiques récurrentes et des sites à enjeux en lien avec les paysages de l'eau, et de faire émerger des pistes d'actions concrètes.



ACCOMPAGNEMENT

ATELIERS D'URBANISME

PARIS-EST MARNE & BOIS

En mars 2018, le bureau du Territoire Paris-Est Marne & Bois prenait la décision d'engager une démarche collaborative avec ses communes membres au travers d'ateliers thématiques sur l'urbanisme.

Cinq ateliers ont été organisés par le territoire, sur les thèmes suivants :

1. Environnement - nature - biodiversité - risques et nuisances
2. Patrimoine et paysage
3. Économie (centralités dans le territoire, commerces, ZAE, mixité fonctionnelle)
4. Organisation urbaine : tissus urbains, quartiers de gare, déplacements...
5. Logement et habitat

Ces ateliers avaient pour objectif de disposer d'une connaissance partagée du territoire afin d'assurer la prise en compte de la vision des élus par la Métropole et les autres collectivités compétentes en matière d'urbanisme. C'était aussi l'occasion de dégager une vision partagée de l'urbanisme et de l'aménagement, démarche préalable à l'élaboration d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ces temps d'échanges entre services ont permis de prendre conscience des points communs,

des atouts et des faiblesses. Ils ont également permis à chaque collectivité de s'exprimer sur le rôle du territoire au regard des enjeux partagés en complément de la mise en réseau des 13 communes.

L'échelle territoriale est clairement identifiée comme une occasion de favoriser la coopération entre services et d'améliorer la transversalité. Les services ont exprimé une volonté collective de travailler ensemble pour conforter leurs démarches dans les années à venir. Le territoire a souhaité être accompagné pour conduire les 5 ateliers prévus par le groupement constitué par l'APUR et le CAUE 94 qui ont de l'expérience dans la conduite de projets similaires et pour leur connaissance du territoire.

Rappel de la méthode

Le territoire s'est appuyé sur les services des communes membres du territoire. Un référent projet par commune a eu en charge d'inviter les personnes participantes. En préalable au débat, un document support a été envoyé une semaine avant chacun des ateliers :

- une compilation des études existantes en rapport avec le thème abordé
- une comparaison des PLU communaux
- la présentation des enjeux et problématiques du thème abordé.

SYNTHÈSE DES ATELIERS DU TERRITOIRE

2018-2019



DIRECTION DE L'URBANISME

Document réalisé en partenariat
avec l'Apur et le CAUE 94

© PH. Guignard / d'images.net



DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

ARCUEIL

La ville d’Arcueil est engagée dans une démarche de rénovation et de réhabilitation des édifices accueillant les services municipaux qui n’assurent plus des conditions de travail acceptables. Le Bureau d’Études Techniques MEBI a été chargé d’établir un diagnostic du bâtiment, une étude de pré-programmation et des scénarios de faisabilité de réhabilitation des constructions existantes ou de démolition/reconstruction. En conclusion cette étude rappelle la nécessité d’intégrer un bilan des besoins liés au fonctionnement des services pour optimiser les espaces qui seront aménagés.

Le site du projet, la parcelle R186, est situé dans un secteur stratégique pour la ville, où se croisent des enjeux patrimoniaux (traces des anciens jardins d’Arcueil, éléments épars du bâti de bourg, aqueducs Médicis et Belgrand), et des objectifs d’évolution du paysage urbain et d’amélioration des mobilités. Le secteur a fait l’objet d’une attention particulière lors de l’élaboration du PLU, avec la mise en place d’un plafond de hauteur et de cônes de vue, pour cadrer l’évolution du paysage urbain en attendant une étude spécifique.

Le secteur a été bouleversé par un processus de densification et démolitions / reconstructions ponctuelles, ayant généré un ensemble très

hétérogène, où se croisent des formes urbaines contradictoires. La transformation de la parcelle du Centre Technique Municipal est donc une opportunité pour promouvoir la qualité architecturale, créer un équipement fonctionnel, mais également amorcer l’évolution du bâti environnant et une requalification des espaces publics.

Le but de la ville est d’aboutir à un projet qui participe à la valorisation du secteur et à la requalification du paysage urbain. Dans ce cadre, le CAUE 94 a été chargé de contribuer à l’analyse des enjeux patrimoniaux et urbains du site à travers l’élaboration d’un document et un accompagnement des services concernés.

La mission comprend les deux phases suivantes :

Phase 1 - état des lieux - diagnostic

- analyse du site et de ses abords : contraintes et opportunités
- évolution historique du secteur, identification des enjeux patrimoniaux, urbains et paysagers
- synthèse des objectifs urbains liés aux besoins des services et aux enjeux urbains.

Phase 2 - propositions d'orientation

Elle sera réalisée courant 2020.



DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

VILLIERS-SUR-MARNE

La ville de Villiers-sur-Marne, engagée dans une démarche de développement de l'offre culturelle et dans la réorganisation des locaux accueillant les services municipaux, étudie le potentiel de la propriété située au 9 avenue de l'Isle, en vue de sa conservation / réhabilitation. Le site est un exemple remarquable des résidences de villégiature des environs de Paris. Il comprend une villa entourée d'un jardin paysager, des dépendances (maison du jardinier, anciennes écuries, pavillons en verre et métal) et un potager avec serres et remises. Cet ensemble remarquable, dont les principaux éléments bâtis ont déjà été identifiés dans le PLU en vigueur, se trouve dans le quartier des Stades, à proximité immédiate du centre-bourg.

Dans le cadre de sa réflexion sur l'avenir de la propriété, la ville de Villiers-sur-Marne a confié au CAUE du Val-de-Marne une mission d'accompagnement, dont ce rapport d'évaluation des qualités patrimoniales constitue la première phase. L'objectif de ce diagnostic est d'analyser l'intérêt patrimonial du site, à différentes échelles, pour repérer les éléments qui le caractérisent et sur lesquels fonder un projet de valorisation. En 2019, lors de l'acquisition du 9 Avenue de l'Isle, dite villa Michot (du nom de la famille qui en était restée propriétaire depuis 1948), la surface de

la parcelle quadrangulaire aménagée au cours des années 1870 avait été réduite suite à la vente du secteur nord-ouest.

La municipalité souhaite aujourd'hui étudier le potentiel des éléments bâtis et des aménagements paysagers de cette maison de villégiature.

Malgré quelques modifications ponctuelles et cette récente division parcellaire, la majeure partie des éléments constituant l'ancienne propriété a été conservée à l'intérieur d'un haut mur de clôture. La présente étude a pour objectif l'analyse de cette cohérence d'ensemble, cohérence si rarement préservée dans les tissus urbains des environs de la capitale. La description des spécificités du site, faite à la lumière des études récentes sur les patrimoines bâtis et paysagers du territoire francilien, a fait émerger des enjeux de conservation et des axes de valorisation. Ils sont exposés en conclusion du rapport pour nourrir les réflexions et étayer les arbitrages concernant l'avenir de la propriété.

L'étude a été présentée aux élus et aux services techniques. Un accompagnement du CAUE est prévu pour la suite de la réhabilitation du site courant 2020.



RÉSILIENCE DES BÂTIMENTS

AUX RISQUES D'INONDATION

• DRIEE

Pour rappel, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) a missionné le CAUE du Val-de-Marne pour mener une enquête sur la résilience des bâtiments aux risques d'inondation sur certaines communes, particulièrement impactées lors des inondations de mai-juin 2016. La crue survenue en janvier 2018 est venue interrompre et compliquer le déroulement des enquêtes menées sur la crue de 2016.

Rappel du contenu de la mission

L'objectif de l'action « bâtiment résilient aux risques d'inondation » est d'évaluer comment se sont déroulées, lors des inondations de Mai-Juin 2016, la crise et la gestion de la décrue dans les zones inondables des bassins Marne / Seine. Cela du point de vue des habitants et des actifs sur le terrain et concernant le bâtiment qu'ils occupent (logement / activité) :

- Comportement des bâtiments par rapport à l'eau
- Mise en sécurité / hébergement / retour
- Préjudices financiers subis
- Prise en charge par les assureurs

Pour ce faire, les services de la DRIEA ont missionné le CAUE du Val-de-Marne pour procéder à une dizaine d'enquêtes auprès des habitants dans deux sites préalablement retenus pour leur exposition aux risques d'inondations

et leurs caractéristiques architecturales, urbaines et sociales.

Ces deux sites sont :

- Le quartier de Triage à Villeneuve-Saint-Georges
- Le centre-ville d'Ablon-sur-Seine

Corpus

Il est constitué de huit personnes : quatre à Villeneuve-Saint-Georges, quatre à Ablon-sur-Seine. Pour la plupart, les personnes enquêtées ont été sollicitées grâce à la présence et à l'aide de collectifs locaux - associations, conseils de quartiers - qui œuvrent à la prise de conscience du risque d'inondation.

Méthodologie

Pour restituer la parole des habitants, deux questionnaires ont servi d'outils de base :

- Un questionnaire « habitant » composé d'une dizaine de questions ouvertes sur le déroulement de la crue et la décrue, l'impact sur les personnes et les biens, les travaux effectués, les préjudices financiers subis et la prise en charge par les assurances.
- Un questionnaire « bâtiment » déroulant un ensemble de données plus techniques sur la crue et ses conséquences sur la construction.

Les enquêtes portent essentiellement sur la crue de 2016 mais quelques éléments relatifs à celle de 2018 sont venus compléter les derniers questionnaires.



RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

BRY-SUR-MARNE

La municipalité de Bry-sur-Marne a demandé au CAUE 94 de l'accompagner sur la révision de son Règlement Local de Publicité (RLP), l'actuel étant obsolète. Le décret n°2012-118 du 30 janvier 2012 relatif à la publicité extérieure, aux enseignes et aux pré-enseignes prévoit la caducité de tous les RLP antérieurs à la Loi Grenelle II du 12 juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement et non révisés avant la date du 13 juillet 2020.

En effet, la publicité dans son sens large, nécessaire pour informer, peut aussi se révéler un élément dit de « pollution visuelle » qu'il faut encadrer afin de ne pas détériorer le paysage urbain et naturel. Le CAUE 94 accompagne la maîtrise d'ouvrage en apportant son expertise urbaine du territoire et en donnant une vision objective du grand paysage et de la morphologie de la ville. Il soumet des pistes de réflexion et oriente vers des choix qualitatifs en rapport avec l'insertion urbaine et le confort des usagers.

La procédure de révision d'un RLP, à l'instar de celle d'un PLU, est longue et complexe. Elle comporte différentes phases, durant lesquelles le CAUE 94 et les services de la ville ont travaillé en étroite collaboration : rapport de présentation comprenant un diagnostic, réglementation et concertation.

En 2019, le Territoire Paris-Est Marne & Bois s'est lancé dans l'élaboration d'un règlement local de publicité intercommunal (RLPI) afin de mieux cadrer l'impact visuel de la publicité sur l'ensemble des 13 communes le composant. Cette démarche a remplacé la révision du RLP communal.

La première phase de travail a nécessité la mise en place du diagnostic (validé en avril 2019), il recensait les panneaux d'affichage sur le territoire et les règlements publicitaires existants et étudiait les mises à jour réglementaires nécessaires. Ce travail a ensuite permis de préciser les objectifs et les orientations du RLPI. La ville de Bry-sur-Marne, riche de son propre diagnostic, a alors pu amender celui du territoire. Une synthèse est consultable sur le site Internet de Paris-Est Marne & Bois et des communes membres du territoire.

En raison du calendrier électoral, le Territoire, qui devait initialement organiser une réunion publique à la rentrée 2019, a décidé de reporter la tenue de cette réunion durant le premier semestre 2020. Elle aura pour but de recueillir les avis des habitants et des professionnels des 13 communes. Les personnes intéressées par la concertation peuvent contacter le Territoire à l'adresse suivante : concertation.rlpi@pemb.fr

PRESENTATION DE LA COMMUNE / Secteurs à enjeux patrimoine architectural et paysager majeur

3 Monuments Historiques inscrits :

- Ancien gymnase Léopold Bellan - 1933
- L'Hôtel Malouinot, bâtiments anciens - 17e siècle
- La Presbytère de l'Eglise Saint Gervais-Saint Frotais - 17e siècle

Un relief marqué au paysage ouvert sur la vallée de la Marne et sur Paris, avec plusieurs vues remarquables répertoriées.



Révision RLP Bry-Sur-Marne- Phase diagnostic- COTEC 25 janvier 2019

DIAGNOSTIC / Les enseignes Les exemples de non-conformités au RLP



Dépasse la surface autorisée (supérieure à 20%) - rue Paul Renilley - ZPR1 - ABF



Colonne entièrement lumineuse - Grande rue Charles de Gaulle - ZPR2 - ABF



Façade saturée d'enseignes - C.C. des Armoires - ZPR4



Dépasse les 5m de hauteur autorisées - Grande rue Charles de Gaulle - ZPR2 - ABF



Dépasse les limites du mur - rue Sainte Catherine - ZPR4



Révision RLP Bry-Sur-Marne- Phase diagnostic- COTEC 25 janvier 2019

CHARTRE DES DEVANTURES COMMERCIALES

LE PERREUX-SUR-MARNE

La ville du Perreux-sur-Marne a sollicité le CAUE 94 pour la rédaction d'une charte des devantures commerciales. Suite au diagnostic réalisé en novembre 2018, le CAUE a rédigé en 2019 une charte de qualité des devantures commerciales, proposant des orientations pour les projets de création ou de rénovation des devantures et des enseignes.

Les devantures participent pleinement à la composition du paysage urbain et les activités commerciales qui s'implantent en rez-de-chaussée d'immeubles impactent les façades de ces derniers.

L'aspect de la devanture et de ses équipements (enseignes, stores, luminaires, accessoires...) participent, pour une grande part, à la qualité des façades et de l'espace public. Par conséquent, chaque commerce contribue à la qualité de vie des usagers de la rue, à l'animation de l'espace urbain et à la valorisation du cadre bâti.



CHARTRE CONSTRUIRE DURABLEMENT

CACHAN

Dans le cadre de la démarche « Parlons ensemble de Cachan » lancée par la municipalité, de nombreux Cachanais ont exprimé leurs préoccupations au sujet du développement urbain de leur ville face aux enjeux de la métropole du Grand Paris.

En effet, la ville de Cachan prend part à la dynamique métropolitaine mais a aussi pour ambition de préserver son identité et son cadre de vie, apprécié par ses habitants. Les règles et exigences souhaitées par la municipalité avaient pour objectifs d'être rassemblées dans une charte co-construite avec les habitants et des professionnels de la construction. Pour cela, la ville a sollicité le CAUE pour un accompagnement de cette démarche.

Après 6 mois de travail, durant lesquels ont été organisés des ateliers professionnels,

des réunions publiques et des ateliers avec les habitants, la charte « Construire la ville durablement à Cachan » a été adoptée à l'unanimité au Conseil Municipal du 14 novembre 2019.

Ce travail s'inscrit dans une démarche participative et a pour but de donner à la ville un document de référence permettant de cadrer les projets à venir et de compléter les règles d'urbanisme. Cela passe par une maîtrise de la programmation, de la commercialisation, de la qualité architecturale et de l'insertion urbaine, de l'usage et de la fonctionnalité des bâtiments, des questions environnementales et énergétiques mais aussi de la participation citoyenne. Cette charte devra être signée par les promoteurs souhaitant développer des projets sur la ville de Cachan.



PLAN GUIDE VILLE DURABLE

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

La ville de Champigny-sur-Marne conduit une politique ambitieuse de développement, portée notamment par l'arrivée du Métro du Grand Paris Express. Ses objectifs se développent autour de 3 grands axes :

- Une ville dynamique, attractive et solidaire ;
- Un développement urbain structuré, pour une ville à taille humaine ;
- Un cadre de vie préservé et valorisé.

Soucieuse de concilier développement urbain et renforcement de la qualité de vie en ville, la ville œuvre en faveur de l'aménagement durable. C'est dans ce contexte que la commune de Champigny-sur-Marne a sollicité le CAUE du Val-de-Marne pour l'accompagner dans sa stratégie de mise en œuvre d'un plan guide « Champigny, ville durable ». Au-delà d'affirmer une stratégie mise en place par la ville, cette démarche permet de décliner localement les objectifs exprimés dans les documents cadres.

Les défis économiques, écologiques et sociaux sont au cœur des thématiques portées par le CAUE. En collaboration avec la ville, ce plan-guide est l'occasion de positionner les acteurs du territoire face à des questions cruciales pour envisager l'évolution des aménagements. Comment garder une ville à taille humaine face à la métropolisation, gérer autrement les espaces naturels, les risques d'inondation, l'imperméabilité des sols, la construction des bâtiments, les mobilités ou encore la gouvernance des services au sein de la commune ?

Le CAUE a élaboré, en lien avec les différentes directions de Champigny-sur-Marne, un diagnostic des pratiques déjà mises en œuvre. Un réel travail interactif en collaboration avec les directions de la ville (entretiens, conférence...) est en cours afin que le CAUE poursuive son travail pour l'établissement d'un plan d'actions permettant d'atteindre les nouveaux objectifs du développement durable.

DRAC

RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE ET PATRIMOINE BÂTI

Lors du Comité de pilotage du Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments (COPREB) du 9 juillet dernier, le Préfet de région a rappelé l'implication forte des services de l'État dans les politiques prioritaires de rénovation énergétique. Pour répondre aux enjeux et aux nombreuses demandes adressées à la DRAC, le service Architecture a souhaité se positionner comme un acteur facilitateur et éclairant en Île-de-France pour faire émerger des projets et des opérations sobres et vertueuses, préservant et valorisant le patrimoine, qu'il soit Architecture Contemporaine Remarquable (ACR), patrimoine monumental ou ordinaire, habitats individuels ou collectifs, tissus pavillonnaires, etc.

Pour cela, un outil partenarial a été constitué et lancé lors du collège des Architectes des Bâtiments de France (ABF) du 8 mars 2019, une Cellule technique, pilotée par le service architecture, dotée d'un Cercle de qualité constitué d'experts et faisant participer les acteurs concernés par la transition énergétique et transformation écologique.

La Cellule réunit chaque mois, sur différents thèmes, des référents ou des experts parmi les ABF, les CAUE, les ENSA et la DRIEA, mais aussi des professionnels, des établissements

publics (ANAH, APUR, IAU, PNR, etc.), des collectivités, des chercheurs, des ingénieurs, etc.

Cette Cellule technique a pour vocation de conseiller, d'émettre des avis, d'instaurer un dialogue autour de projets concrets, de contribuer - notamment par le biais de guides méthodologiques - à éclairer la qualité du cadre de vie en mutation.

Le CAUE 94 représente les CAUE d'Île-de-France au sein de la cellule technique, avec un rôle de valorisation des actions des CAUE franciliens et de coordination avec les démarches de l'Observatoire régional de la qualité architecturale du logement en Île-de-France, action également portée en partenariat avec le service architecture de la DRAC Île-de-France.

En tant que membre de la Cellule technique, le CAUE 94 participe au suivi de deux travaux promus par le service Architecture de la DRAC Île-de-France dans le cadre de la Formation Post-carbone ENSA Marne sur les deux thèmes suivants :

- Patrimoine remarquable, écoles Cergy
- Partenariat ville de Cergy
- Habitat, tissus pavillonnaires
- Partenariats DDT77 et aménageurs

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

VITRY-SUR-SEINE

En 2019, le CAUE a poursuivi le travail d'accompagnement culturel du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de Vitry-sur-Seine. Pour mémoire, le CAUE 94 a été sollicité par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Île-de-France, pour préfigurer et coordonner une démarche d'accompagnement du NPNRU de Vitry-sur-Seine.

Le CAUE 94 a défini sa mission ainsi :

- Diffuser la culture architecturale, urbaine et environnementale auprès de tous les publics, pour construire une base commune et sensibiliser les acteurs au NPNRU et au patrimoine.
- Mettre à disposition des ressources et des outils de compréhension du patrimoine architectural et urbain, relayer les informations sur le NPNRU auprès des acteurs culturels et sociaux, notamment pour qu'ils puissent à leur tour les diffuser auprès de leur public et des habitants.
- Coordonner, mettre en réseau et rendre visible les différentes actions financées par la DRAC, autour de l'accompagnement du NPNRU.
- Favoriser la sensibilisation du jeune public vitriote au patrimoine et à l'architecture par le biais des actions du CAUE déjà existantes.

L'offre culturelle et les acteurs socio-culturels, étant déjà nombreux, il s'agissait de coordonner,

mettre en cohérence, créer du lien entre les différents acteurs et actions existantes, les rendre plus visibles et compléter la programmation existante, dans le but de créer une synergie autour de l'accompagnement du NPNRU.

Les actions menées en 2019 ont été les suivantes :

Mallette ressources pédagogiques

Cette mallette contient le livret « Comprendre ensemble le(s) Grand(s) Ensemble(s) », rédigé par Mathilde Pinon, historienne de l'architecture, mais également différents fac-similés d'archives montrant la diversité des sources disponibles : plans, photographies, cartes postales, documents administratifs, etc. Cette mallette, destinée à tous les publics, a été déclinée en 5 exemplaires disponibles au service des archives, à la bibliothèque municipale, à la Direction de la Culture de la ville, au CAUE 94 et à la DRAC d'Île-de-France. Une conférence de présentation de cette mallette est à prévoir en 2020.

Information / sensibilisation

Le CAUE 94 a été sollicité par certains acteurs culturels afin de sensibiliser des artistes aux enjeux du NPNRU, présenter le CAUE comme structure ressource, proposer des contenus, formations, promenades urbaines thématiques. Une promenade urbaine à la découverte des grands ensembles et une présentation de la mallette ont été réalisées pour la compagnie Ex-Nihilo en résidence à la Briqueterie.

Parcours « découverte du Grand Ensemble »

3 parcours, définis en 2018 par le CAUE à partir des repérages et recherches effectués pour la mallette ressource pour découvrir le territoire du Grand Ensemble, ont été reconduits dans le cadre de la journée des Enfants du Patrimoine. Au total, 5 classes ont participé à ces parcours découverte.

Festival MurMurs 2019 :

Dans le cadre du Festival MurMurs 2019, le CAUE a organisé des ateliers jeune public durant les après-midis des 2 et 5 octobre.

L'atelier « Tour Maquette » a été proposé au

sein de la bibliothèque Nelson Mandela où il a rassemblé 32 enfants répartis en trois ateliers. Le festival a également été l'occasion de présenter la mallette. Le CAUE a fait appel au conteur Ludovic Souliman qui a proposé une performance de 30 minutes, contant des « graines de mémoire » à propos des grands ensembles de Vitry-sur-Seine. Cette performance a suscité l'intérêt des habitants de la dalle Robespierre.

En 2020, des ateliers de contes et paroles sur les questions urbaines vont être mis en place par le CAUE et Ludovic Souliman dans deux collèges faisant partie du périmètre du NPNRU.



PROJETS CULTURELS

DANCING MUSEUMS

LA BRIQUETERIE - MACVAL

Pendant la semaine d'ateliers de novembre qui a eu lieu à Vitry dans le cadre du projet « Dancing Museums #2 - The Democracy of Beings » - piloté par La Briqueterie - CDCN du Val-de-Marne, le CAUE a proposé une promenade urbaine pour les artistes participant à la rencontre. Le CAUE a établi depuis plusieurs années un partenariat avec la Briqueterie et le Mac Val, deux lieux culturels qui portent ce projet international pour le Val-de-Marne.

« Dancing Museums #2 » a pour but d'examiner comment la danse offre de nouvelles façons d'appréhender et de vivre l'art et le patrimoine, comment elle peut aider publics et visiteurs à nouer un dialogue avec les œuvres d'art. Conçu sur trois ans, il favorise une collaboration à long terme entre six structures de danse, six artistes, neuf musées et deux centres de recherche, issus de sept pays différents.

La promenade a été organisée dans le cadre d'une semaine de rencontres, ateliers,

visites avec les partenaires du programme « Dancing Museums #2 », menée par Ana Pi et Ingrid Berger Myhre, Quim Bigas, Masako Matsushita, Tereza Ondrova, Eleanor Sikorski. Le parcours commenté a permis de profiter d'un déplacement du groupe entre les deux équipements culturels pour faire l'expérience du contexte urbain et évoquer les transformations en cours de ces secteurs du territoire le long des grands axes de circulation. La place des habitants dans des paysages urbains en chantier, la création de nouveaux espaces publics, la relation entre ville existante et nouvelles fonctions et nouveaux habitants, sont les thèmes sur lesquels architectes et artistes ont échangé pour nourrir leur recherche artistique.

De nouvelles contributions sont prévues pendant l'année 2020, en collaboration étroite avec le travail d'Ana Pi, artiste en résidence à la Briqueterie.

PLATEFORME PASS RÉNO HABITAT

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

La rénovation énergétique du parc immobilier est l'un des grands leviers de la Transition énergétique engagée ces dernières années. La rénovation des maisons individuelles et du tissu pavillonnaire francilien représente un gisement important d'économies d'énergies pour remplir les objectifs régionaux, nationaux et internationaux.

Dans ce cadre, la Métropole du Grand Paris souhaite mettre en place et développer sur l'ensemble de son territoire Pass Réno Habitat, une plateforme dédiée à la rénovation énergétique de la maison individuelle, à l'instar de celle qui existe d'ores et déjà sur la copropriété : CoachCopro®.

L'agence de l'énergie du CAUE 94 participe depuis 2019 à la définition, à la création et au déploiement de cette plateforme qui sera mise en place courant 2020 sur le territoire métropolitain, avec une spécification par territoire.

Cette plateforme permettra aux particuliers de se faire accompagner par un conseiller tout au long de leur projet de rénovation énergétique, en les aidant à définir les travaux, mobiliser les financements et subventions, et de trouver des entreprises certifiées pour réaliser les différents postes de travaux. Les professionnels pourront également s'inscrire sur cette plateforme en étant référencés avec la signature d'une charte d'engagement.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Depuis 2017, l'Agence de l'énergie accompagne les Établissements Publics Territoriaux Paris-Est-Marne et Bois et Grand Paris Sud Est Avenir dans la réalisation de leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Ces plans inscrits dans la loi Grenelle et la loi de transition énergétique pour la croissance verte ont deux objectifs principaux pour leur territoire :

- Atténuer les émissions de gaz à effet de serre
- Réduire leur vulnérabilité face au changement climatique

L'Agence de l'énergie intervient dans chaque étape du projet.

Les diagnostics territoriaux, première étape dans l'élaboration d'un Plan Climat, permettent d'acquérir une connaissance fine des territoires sur les nombreuses thématiques abordées : Énergie, Qualité de l'air, Émissions de Gaz à effet de serre, Vulnérabilité au changement climatique, Biodiversité, Bruit...

À partir du diagnostic, les territoires co-construisent, avec l'ensemble de leurs partenaires, une stratégie territoriale, fixent des objectifs compatibles avec le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) de l'Île-de-France et du Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) de la métropole du Grand Paris et définissent les actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Cette stratégie se décline ensuite en un plan d'actions qui correspond à la mise en œuvre opérationnelle de la politique climat air énergie du territoire.

L'Agence de l'énergie apporte son expertise technique dans l'élaboration de ces différents documents. Elle organise également divers ateliers de concertation avec les services, les élus mais aussi différentes associations et autres partenaires (bailleurs, acteurs économiques...) du territoire et des communes qui le composent. Ces ateliers permettent aux territoires de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux et de co-construire avec eux leurs stratégies et les actions du PCAET. L'Agence de l'énergie participe activement à la mise en œuvre des actions relevant de ses domaines de compétence.

En 2017 et 2018, l'Agence a notamment apporté son expertise pour l'élaboration du diagnostic de la stratégie territoriale portant sur les consommations énergétiques, la production d'énergies renouvelables (avec un scénario sur les productions énergétiques renouvelables aux horizons 2030 et 2050) et sur les émissions de gaz à effet de serre (avec un bilan de gaz à effet de serre « patrimoine et compétences » du territoire).

En 2019, l'Agence a participé à l'élaboration des fiches Actions du PCAET et à l'élaboration des indicateurs permettant de suivre l'impact des actions mises en place dans l'atteinte des objectifs énoncés dans le Plan Climat. Suite au vote de ce plan par le conseil de territoire le 2 octobre 2019, l'Agence a commencé son accompagnement auprès de Grand Paris Sud Est Avenir pour la mise en œuvre de plusieurs actions portant notamment sur la rénovation énergétique de l'habitat et sur les énergies renouvelables.



COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

• COMMISSION LOCALE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les décisions d'attribution des aides en faveur de l'habitat privé, octroyées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), sont prises par le délégué de l'ANAH dans le département ou son représentant, après avis de la commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH). L'article R321-10 du code de la construction et de l'habitation définit la composition, le rôle et les pouvoirs de cette commission. Le CAUE est membre siégeant à cette commission en tant que personne compétente en matière d'habitat. Huit à dix commissions se tiennent chaque année dans le département.

• COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Les commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) se prononcent sur les projets soumis à autorisation d'exploitation commerciale. Le secrétariat de la CDAC est assuré par les services de la préfecture du département. Conformément à l'article L.751-2 du code de commerce, chaque CDAC est composée de 7 élus, dont le maire de la commune d'implantation, et de 4 personnes qualifiées en matière de consommation, de protection des consommateurs, de

développement durable et d'aménagement du territoire.

C'est à ce titre que le CAUE du Val-de-Marne participe à cette commission.

• COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SITES ET DES PAYSAGES

La commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Val-de-Marne, présidée par le Préfet ou son représentant, se réunit en formation spécialisée (conformément à l'arrêté préfectoral N°2014/7632 du 1^{er} décembre 2014). Pour la formation dite « des Sites et des Paysages », le CAUE du Val-de-Marne est membre siégeant au titre des personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement.

• COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE MARNE-CONFLUENCE

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau est coordonné par le Préfet, qui fixe par arrêté la composition de la commission locale de l'eau (CLE). Le CAUE du Val-de-Marne est membre de cette commission dans le collège des associations concernées et compétentes dans le domaine de l'aménagement, du paysage et de l'environnement.

JURY DE CONCOURS

Les architectes-conseils interviennent en tant que membre de jury, en qualité de personnes pouvant représenter les maîtres d'œuvre, tant dans les concours organisés par les collectivités que par les bailleurs sociaux et les aménageurs. Le CAUE apporte un éclairage quant à la méthodologie lors de l'analyse des candidatures, et s'efforce de faire de l'espace du jury de concours un moment de débat, d'éclairages réciproques et d'échanges diversifiés, tant sur les attentes et contraintes du maître d'ouvrage que sur les questions d'esthétique, d'usage, d'insertion urbaine et de qualité architecturale et environnementale.



• Villeneuve-Saint-Georges : extension école primaire

Le premier jury n'ayant pas été satisfait, la ville a décidé de lancer un second concours pour l'extension de l'école élémentaire et maternelle Paul Bert A. Elle est située dans le quartier Triage à Villeneuve-Saint-Georges. Majoritairement bâti dans les années 1930 et situé en zone inondable, ce quartier, enclavé par rapport au reste de la ville, demande une attention particulière tant du point de vue de son gabarit et de sa physionomie que de l'enjeu social qu'il représente.

Le programme de l'extension intègre les usages suivants :

- 8 classes dont 4 bâtiments modulaires de qualité
- Un accueil de loisirs périscolaires
- Une restauration
- Une salle polyvalente
- Un parvis

L'école est actuellement accessible par une placette située en bord de rue et limitrophe des voies ferrées. Il faut donc relever plusieurs défis, à la fois se protéger du bruit et maintenir une dimension urbaine en recomposant un parvis / placette en lien avec le domaine public.

CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE



**FOR-
MA-
TIONS**

2019

FORMATION

ARCHITECTURE DE LA VILLE

HÉRITAGES ET TRANSFORMATIONS

La formation apporte des éléments de connaissance générale sur l'histoire de l'architecture de la métropole parisienne, ainsi que sur les typologies du bâti qui composent nos paysages urbains. Grâce à ce bagage culturel et technique, elle aide les participants à mieux se situer dans le processus de construction, leur donnant les outils méthodologiques pour apprécier le projet architectural en neuf comme en réhabilitation, ainsi que son insertion dans l'environnement.

Cette formation s'adresse aux instructeurs de permis de construire et aux agents des services d'urbanisme des collectivités locales et de l'État. Elle peut intéresser également d'autres services ayant trait à l'aménagement : habitat, foncier, bâtiments, environnement et développement durable.

Cette année encore, le CAUE 94 a poursuivi - en collaboration avec les CAUE

d'Île-de-France - son engagement dans la sensibilisation et la formation. Durant 10 jours ont été proposés : échanges, retours d'expériences et visites.

Cette formation est amenée à se poursuivre et à évoluer en 2020.

Objectifs pédagogiques :

- Pouvoir nommer les éléments d'une construction, savoir les reconnaître
- Connaître les caractéristiques des typologies architecturales franciliennes
- Examiner les principes et les tendances de l'architecture des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles
- Apprécier les caractéristiques techniques et esthétiques des matériaux de parement
- Comprendre les enjeux d'insertion dans la transformation du bâti existant
- Améliorer la qualité de l'insertion d'une nouvelle construction

FORMATION « CONTINUE »

À LA DEMANDE

• Lire un projet architectural résidentiel SADEV

À la demande de la SADEV, une journée de formation à destination des chargés d'opération et directeurs d'opération a été organisée en avril 2019.

Cette session portait sur les clefs de lecture d'un programme résidentiel en partant des aspects généraux (insertion, architecture, parties communes, logements...) vers des points de vigilance et focus (systèmes constructifs, matériaux, RT2012, RE2020...). Elle a permis aux chargés d'opération et directeurs d'avoir une vision plus précise sur ce type de projet afin de pouvoir mieux appréhender les futurs projets résidentiels lancés par la SADEV.

• Pour un jury citoyen Ivry-sur-Seine

Dans le cadre d'une procédure de concours d'opérations immobilières au sein de la ZAC Ivry Confluences, le CAUE a répondu à la demande de l'Atelier d'urbanisme et de conduite d'opérations d'Ivry-sur-Seine pour une aide à la formation d'un jury citoyen. Cette formation s'est tenue en deux temps. D'une part pour l'ensemble des citoyens se portant bénévoles au jury de sélection de maîtrise d'œuvre, et d'autre part pour les citoyens sélectionnés. La procédure de concours se poursuit sur l'année 2020.

• Réglementation thermique et qualité architecturale des travaux d'isolation par l'extérieur

À la demande du territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), une formation à destination des services instructeurs des villes de Villecresnes, Marolles-en-Brie, Santeny, Périgny-sur-Yerres, Mandres-les-Roses, Noiseau et Ormesson a été organisée en octobre 2019. Cette session portait sur la réglementation thermique (RT2012, RE2020, travaux embarqués) et la qualité architecturale des travaux d'isolation par l'extérieur. La formation à destination des agents instructeurs, proposée en complément de l'accompagnement des services dans le cadre des permanences architecturales, a également été proposée au service urbanisme de la commune de Vitry-sur-Seine.

• Rénovation énergétique performante au service urbanisme de Valenton

Une matinée pour comprendre l'intérêt et les étapes d'une rénovation énergétique performante. L'objectif était double : acquérir des connaissances sur la rénovation énergétique mais également comprendre le rôle de l'Agence de l'énergie dans l'accompagnement des particuliers afin de les réorienter au mieux.

• Précarité énergétique Chevilly-Larue

Dans le cadre du Plan Départemental de Lutte contre la Précarité Énergétique, l'Agence de l'énergie et la Délégation du Développement Durable du Conseil départemental du Val-de-Marne ont mis en place plusieurs actions pour informer, sensibiliser, accompagner et mobiliser autour de la thématique de la précarité énergétique.

À la demande du CCAS de Chevilly-Larue, l'Agence de l'énergie a animé une demi-journée de formation sur la précarité énergétique auprès d'un public de travailleurs sociaux et d'acteurs associatifs. Les objectifs de cette formation sont :

- Apporter une culture commune sur la précarité énergétique ;
- Appréhender les causes et les conséquences de la précarité énergétique et savoir identifier les ménages ;
- Comprendre les factures énergétiques et les niveaux de consommation ;
- Se familiariser avec les notions de maîtrise de l'énergie dans l'habitat ;
- Connaître les acteurs territoriaux engagés dans la lutte contre la précarité énergétique.

• Formation du service bâtiment du territoire de GPSEA sur la qualité architecturale

Une formation sur la qualité environnementale des constructions a été réalisée à la demande du service bâtiment de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). Dans le cadre de son Plan Climat

Air Énergie, le territoire souhaite rénover ses bâtiments publics. La formation a permis d'apporter aux services des connaissances sur les réglementations, les certifications, les labellisations et sur la démarche Bâtiments Durables Franciliens (BDF). Suite à cette formation et à l'accompagnement de l'Agence, le territoire a souhaité engager la rénovation de la maison de la nature et de l'environnement à Périgny-sur-Yerres dans la démarche BDF. En Île-de-France, le territoire GPSEA fut le premier à rentrer dans la démarche et a atteint le niveau Argent lors de son passage en commission le 21 novembre 2019.

• Formation des coordinateurs d'Unis-Cité sur la précarité énergétique

Unis-Cité, association travaillant à la sensibilisation sur des sujets multiples comme l'adaptation des logements, le développement durable, grâce à l'emploi de jeunes en contrat de service civique, a sollicité l'Agence de l'énergie du CAUE 94 pour la formation de ces salariés. En effet, Unis-Cité a un service dédié à la sensibilisation des particuliers aux éco-gestes : les Volontaires de la Transition Énergétique. Un conseiller de l'Agence de l'énergie du CAUE 94 a formé les coordinateurs à la compréhension des différentes situations de précarité énergétique et ses indicateurs, et d'acculturation des gestes simples économisant l'énergie et l'eau sur les logements et d'ordres de grandeur permettant de communiquer plus facilement avec les ménages à sensibiliser.



FORMATION « CONTINUE »

À LA DEMANDE

• « Reconnecter les berges de Seine à la ville »

Les services d'Ivry-sur-Seine ont sollicité le CAUE pour une formation à la carte sur le sujet des Berges.

Si les années 1980 sont marquées par l'émergence de nouvelles préoccupations de requalification des fleuves comme patrimoine urbain et naturel, celles-ci ont permis de repenser le rôle du fleuve dans la ville et les conséquences que ces nouveaux enjeux présentent en termes d'aménagement.

Un renversement de situation s'esquisse en divers points du monde, en rapport avec le développement des politiques environnementales et le souci de la qualité de vie. L'émergence de sensibilités nouvelles et la forte demande sociale en espaces publics et en espaces de loisirs en ville remettent le fleuve au centre de tous les intérêts. Ce retournement vers le fleuve

qui offre des espaces libres et un horizon dégagé, semble en effet correspondre à un besoin de nature ou plutôt à l'idée que l'on s'en fait.

Depuis quelques décennies, avec la désindustrialisation du secteur et la croissance du sentiment écologique, une réappropriation des rivages du fleuve est en marche. Les pouvoirs publics, comme les habitants, ont pris conscience de l'intérêt paysager des berges et du potentiel d'amélioration de la qualité de vie que leur aménagement entraîne.

Les villes fluviales redécouvrent les abords de leur cours d'eau, longtemps délaissés, et leur impact positif sur le renouvellement de leur image. Les nombreux exemples de revalorisation de fronts d'eau entrepris dans le monde entier avec l'aménagement d'espaces de loisirs et de culture, de commerces, de bureaux et de logements, ont un effet de boule de neige, révélant aux citoyens le plaisir de vivre près de l'eau.



JEUNES ET ENSEIGNANTS

SENSIBILISATION

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

C'est en 2003 et avec le soutien de la DRAC Île-de-France, que les CAUE franciliens ont initié « Les Enfants du Patrimoine », manifestation désormais nationale (depuis 2018) et menée sous l'égide du Ministère de la Culture et de la Fédération nationale des CAUE.

Cette action de sensibilisation, proposée aux scolaires la veille des Journées Européennes du Patrimoine, offre gratuitement aux écoliers, collégiens et lycéens de notre région un programme de plus de 300 visites.

L'objectif de cet événement est de permettre aux jeunes, accompagnés de leurs enseignants, de découvrir le patrimoine architectural, urbain et paysager d'Île-de-France lors de visites informatives, poétiques ou ludiques, de promenades architecturales, de parcours urbains, d'ateliers ou encore de jeux de piste.

Dès le mois de mai, les enseignants ont la possibilité d'accéder à l'ensemble de la programmation régionale et de s'inscrire en ligne, via un site dédié à la manifestation : <https://www.les-enfants-du-patrimoine.fr/>

Pour cette édition 2019, qui a eu lieu le vendredi 20 septembre, **356 activités** étaient proposées en Île-de-France **dont 57 dans notre département**. 39 ont pu être organisées grâce à la participation de partenaires et 18 l'ont été directement par le CAUE du Val-de-Marne. Cela représente **182 créneaux de visites**.



136 = **3317**
 classes = jeunes
 sensibilisées sensibilisés

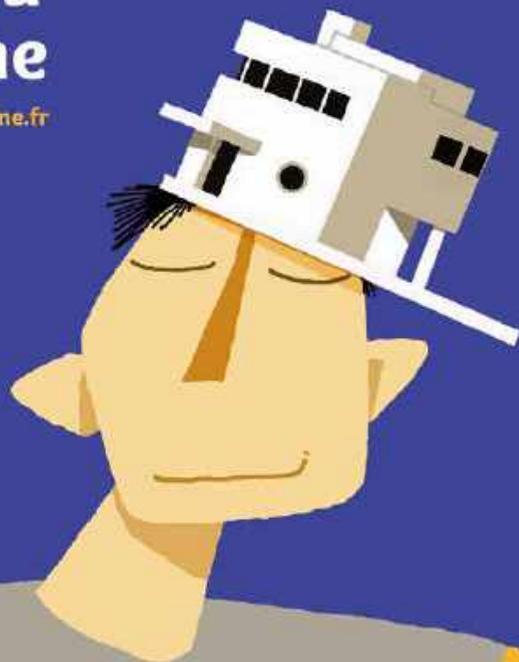
Les Enfants du Patrimoine

www.les-enfants-du-patrimoine.fr

vendredi
20 septembre
2019

300 activités gratuites
en Île-de-France pour les
écoles, collèges et lycées

Programme & réservation en ligne
[#lesenfantsdupatrimoine](https://www.les-enfants-du-patrimoine.fr)



Les
c|a.u.e
d'Île-de-France

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

ZOOM SUR...

• Visite de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort

Comme tous les ans, cette visite a eu un grand succès auprès des enseignants et de leur classe. C'est un parcours guidé à deux voix, celle du responsable des espaces verts de l'ENSV et celle de l'architecte du CAUE 94. Dans un premier temps, la visite aborde le contexte historique de l'implantation de l'école, les origines de la médecine vétérinaire initiée par M. Bourgelat écuyer du roi Louis XV et le développement de ce vaste site scientifique et culturel au cours des siècles. La visite se termine dans le jardin botanique auquel les plantes médicinales, toxiques, thermophiles ou mellifères confèrent une grande valeur patrimoniale. Les enfants y découvrent la pratique de la botanique, un monde végétal à connaître et à protéger mais aussi les relations étroites existant entre les hommes, les animaux et la nature.

• Visite du MAC VAL

Le CAUE 94 et le MAC VAL ont proposé une visite évoquant l'architecture et l'histoire du musée et destinée aux classes d'élémentaire. Les enfants ont été amenés à prendre conscience de l'espace urbain environnant le bâtiment, de ses formes architecturales, ses couleurs... Ils ont également appris à mesurer le musée à l'aide de leur corps et à s'appropriier les

plans (comment reporter une mesure sur un plan, comment se repérer, etc.). Ces visites, auxquelles ont participé 5 classes, ont rencontré un vif intérêt auprès des enseignants et des enfants.

• Villeneuve-Saint-Georges à la découverte du centre ancien

Le CAUE 94 a proposé une visite découverte du centre ancien de Villeneuve-Saint-Georges. Trois classes de CE1 et une classe de 6^{ème} ont eu l'occasion de découvrir le patrimoine architectural de leur ville qui s'échelonne du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle. En une heure, chaque classe a ainsi pu observer les différentes typologies architecturales mais également comparer et toucher les matériaux les composant.



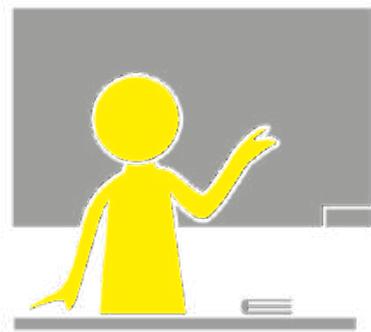
LES ARCHITECTES ET LES PAYSAGISTES DANS LES CLASSES

L'architecture et le paysage font partie intégrante de notre cadre de vie et il nous semble important, conformément à nos missions, que les jeunes publics y soient initiés. Le CAUE du Val-de-Marne développe depuis sa création, et avec la participation du rectorat de Créteil et de l'inspection académique, des actions de sensibilisation au sein des établissements scolaires. L'évolution des programmes met, depuis quelques années, l'accent sur l'enseignement de l'Histoire des arts et nous incite à donner une nouvelle impulsion à ces différentes actions.

Initiée par le CAUE du Val-de-Marne, l'opération « Les architectes et les paysagistes dans les classes » a été reconduite pour la dix-huitième

année, en partenariat avec d'autres CAUE d'Île-de-France (75, 77, 91, 93 et 95), les académies de Paris, Créteil et Versailles, le Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, la Fédération française du paysage et la Maison de l'architecture en Île-de-France.

Cette action est basée sur le bénévolat et consiste à mettre en contact des architectes ou des paysagistes libéraux en exercice, avec des enseignants désireux de les accueillir au sein de leur classe. Cette intervention, ponctuelle, leur permet de présenter leur discipline et leur pratique professionnelle, de collaborer à un projet, de faire découvrir aux élèves leur environnement urbain et architectural au cours d'une visite...



25 = **674**
classes = jeunes
sensibilisées sensibilisés

LES ARCHITECTES ET LES PAYSAGISTES DANS LES CLASSES



2018 / 2019



Conseil
d'architecture
d'urbanisme &
de l'environnement
VAL DE MARNE

LES ATELIERS SCOLAIRES

SUCY-EN-BRIE

Cet atelier s'est déroulé à la demande de la directrice de l'école maternelle des Bruyères à Sucy-en-Brie. À tour de rôle, les cinq classes ont contribué à l'élaboration d'une œuvre collective : un château fort.

Inspirés par les histoires de chevaliers et de princesses, par les comptines et les chansons, les enfants ont pu découvrir l'architecture médiévale et aborder les notions de volumétrie et d'espace. Au cours de cet atelier, grâce à des assemblages de pleins et de vides, il s'agissait d'approcher pas à pas la représentation architecturale. Avec des cartons posés les uns sur les autres, les plus jeunes ont dû monter des formes et des volumes. Construire et déconstruire, reproduire et expérimenter en se mettant dedans, dehors, dessous...

Les objectifs de l'atelier :

- Éduquer le regard des enfants au patrimoine.
- Se familiariser avec le lexique du château fort, du Moyen-Âge et de la période médiévale.
- Les fonctions du château-fort : un château pour se protéger, se défendre, pour habiter.
- Découvrir des principes constructifs.
- Explorer l'espace.
- Apprendre à voir et s'inspirer de la réalité.
- Aborder la représentation en 2D et le volume 3D
- Aborder l'architecture.
- La notion du beau.
- Le plein et le vide.
- Les notions de verticalité et d'horizontalité.

Une fois terminée, la construction est devenue une aire de jeu éphémère et ouverte à tous.



ATELIERS PÉRISCOLAIRES

CRÉTEIL

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation au jeune public, le CAUE du Val-de-Marne propose aux collectivités locales des ateliers scolaires et périscolaires portant sur la ville et l'architecture.

Ces « ateliers » sont une formidable occasion d'initier les plus jeunes à la découverte de leur environnement quotidien et urbain. Explorant une nouvelle pratique collective, ils acquièrent une culture de la ville qui leur permet de porter un regard curieux sur leur environnement et l'architecture qui les entoure.

Les petits cristoliens continuent d'élever les gratte-ciels et d'apprendre à dessiner des plans avec les architectes intervenants du

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne. À Créteil, depuis maintenant 6 ans, les élèves des écoles élémentaires ont la possibilité de découvrir l'univers de la ville et de l'architecture en participant aux ateliers proposés chaque semaine.

Malgré la fin de la réforme des rythmes scolaires et le retour de la semaine à 5 jours, la ville continue de nous solliciter pour la mise en place d'ateliers jeune public tout au long de l'année. « Apprendre à dessiner des plans » ou « Construire un gratte-ciel pour 1000 habitants » sont les thématiques choisies pour faire découvrir l'architecture aux enfants.



FESTIVAL MUR/MURS

ATELIERS JEUNE PUBLIC

À l'occasion du festival Mur/Murs de Vitry-sur-Seine, organisé en octobre 2019, le CAUE du Val-de-Marne a proposé des ateliers jeune public au périscolaire et au grand public.

- ▶ Deux thématiques d'ateliers proposées
- ▶ Deux publics : élèves de maternelle et d'élémentaire

• « ÇA CARTONNE À LA MATERNELLE ! »

Durée d'atelier : 1h30

Les enfants ont pu aborder les notions de volumétrie et d'espace en s'inspirant des villes éphémères du plasticien Olivier Grossetête. Un travail d'assemblages de pleins et de vides leur a permis d'approcher pas à pas l'architecture durant cet atelier. Avec des cartons empilés et assemblés les uns aux autres, les plus jeunes ont dû monter des formes et volumes.

Construire ou déconstruire, reproduire une forme et l'expérimenter en se mettant dedans, dehors, dessous... De multiples activités sont possibles dans cet atelier très ludique spécifiquement adapté aux enfants d'écoles maternelles.

Ce jeu de construction permet aux enfants de :

- découvrir des principes constructifs
- explorer l'espace
- apprendre à voir et s'inspirer de la réalité
- aborder la représentation en 2D et le volume en 3D

- aborder l'architecture

Une fois la construction obtenue, elle devient alors une aire de jeu éphémère ouverte à tous ! Pour l'élaboration collective d'une architecture originale, chacun a apporté sa pierre à l'édifice. Chaque enfant monte son carton, qui est le module de base d'une première construction éphémère aux motifs originaux. Les enfants, répartis en groupes, élaborent une architecture spontanée en partant d'un plan en deux dimensions, tracé au sol à la craie. Porte, fenêtre, clef de voûte, arc... on sort du chapeau des cartons magiques qui ouvrent des possibilités de construction.

• « LA TOUR MAQUETTE »

Niveau : CP / CE1 / CE2 / CM1 ET CM2

Dans cet atelier, les enfants construisent une tour en maquette. La construction de tours permet d'utiliser moins de terrain et de lutter contre l'étalement urbain. Ainsi, des espaces au sol restent disponibles pour les espaces naturels et pour l'agriculture. Le sujet est d'actualité et se posait déjà dans les années 1970.

À l'image de la dalle et de la tour Robespierre de Vitry-sur-Seine, les enfants doivent personnaliser leur maquette en travaillant sur les motifs de façade. Du papier, du carton, on enroule, on colle, on agrafe, on empile... et c'est ainsi que les enfants obtiennent le corps principal de la tour...

Cette expérience amène les élèves à travailler sur une maquette en expérimentant la stabilité de l'édifice. Comment personnaliser sa propre tour en choisissant un motif à mettre en évidence ? Ils travaillent en détail chaque façade en fonction des différents éléments que l'on retrouve dans un immeuble de grande hauteur : balcons, brise-vues, pare-

soleils, auvents, baies... tous ces éléments architecturaux peuvent faire l'objet d'un traitement architectural particulier.

L'objectif pédagogique de l'atelier est de réfléchir aux liens entre architecture et esthétique apparente des bâtiments, tout en s'amusant. Quelles esthétiques spécifiques peuvent offrir les tours dans la ville ?

Les enfants apportent eux-mêmes des matériaux de récupération : papier coloré, carton fin, morceaux de plastique et de tissus. En apprenant à recycler et à « faire » à partir de ce qu'ils ont sous la main, c'est aussi une façon de leur faire prendre conscience de l'écologie et des bienfaits de l'imagination.



LES PETITS VITRIOTS DÉFIENT L'AVENIR

VITRY-SUR-SEINE

La ville de Vitry-sur-Seine est engagée dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années. Dans le cadre de son Plan Climat, elle a mis en place une action de sensibilisation sur les problématiques environnementales en direction des scolaires. L'action phare de cette sensibilisation s'appelle « Les Petits Vitriots défient l'avenir ». Initiée depuis l'année scolaire 2016-2017 et inspirée du projet Défi des écoles à énergie positive, elle s'est poursuivie pour la période scolaire 2019-2020.

Pour rappel, « Les Petits Vitriots défient l'avenir » est à destination des classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires de la ville, et consiste à les accompagner dans leur projet pédagogique sur un thème lié à l'environnement.

Cette année scolaire, 11 classes de CM1/CM2 issues de six écoles différentes ont participé au projet. Elles ont eu le choix entre trois thématiques :

- « Économisons l'énergie » : 4 classes de CM1/CM2 ont bénéficié de l'accompagnement de l'Agence de l'énergie à travers deux ateliers techniques.
- « Cultivons la biodiversité » : 4 classes de CM1/CM2 ont été accompagnés par le du service municipal des espaces verts.
- « Stoppons le gaspillage alimentaire » : 3 classes de CM1/CM2 ont été encadrées par l'association Graine de jardin.

Le travail avec les élèves a consisté en quatre ateliers. Les deux premiers ateliers ont eu lieu dans les classes et étaient basés sur la connaissance théorique et des exercices pratiques. Les deux derniers rendez-vous ont eu lieu à l'Exploradôme et avaient pour but d'accompagner les élèves dans la production de documents relatifs aux thématiques choisies : affiches, expositions, films, sketches, etc.

ATELIERS CLÉS EN MAIN

IVRY-SUR-SEINE

Cette année, un programme ambitieux de sensibilisation des enfants en milieu scolaire a été lancé.

14 enseignants se sont montrés intéressés par nos ateliers.

Nous proposons soit des ateliers clés en main, soit préparés en binôme avec l'enseignant qui peut prendre des formes différentes : réalisation de mini-expériences physiques, atelier de création de maquettes de maisons économes, conférence ludique...

Les ateliers clés en main proposés sont :

- La véritable histoire des 3 petits cochons revue et corrigée (tout niveau)
- Écogestes : agir au quotidien pour la planète (CP)
- Expérience scientifique pour comprendre à quoi sert l'isolation (CM1-CM2)

En 2019, 3 classes (soit 68 élèves) ont été sensibilisées. L'action se poursuit en 2020.



« AU FIL DES RAILS »

CYCLE D'ATELIERS

La RATP a lancé le chantier du prolongement nord de la ligne 14 du métro et aujourd'hui elle poursuit le prolongement sud. Sept nouvelles gares doivent être réalisées au départ de la station Olympiades : gare de Maison Blanche - Paris 13^{ème}, gare du Kremlin-Bicêtre-Hôpital, gare Villejuif-Institut Gustave Roussy, gare Chevilly - trois communes, gare MIN - porte de Thiais, gare pont de Rungis et gare aéroport d'Orly. À ces sept gares se rajoutent douze ouvrages de service et le site de maintenance et de remisage de Morangis.

La ligne 14, prolongée au nord et au sud, deviendra l'épine dorsale du Grand Paris. Ce chantier constitue le plus grand chantier de transport public francilien depuis 15 ans et l'une des premières étapes du futur Grand Paris Express. Quatorze kilomètres de voies nouvelles souterraines vont être créés au moyen de trois tunneliers. Dès sa mise en circulation prévue en 2024, plus de 260 000 voyageurs bénéficieront de cette extension de ligne.

Bien sûr, ce chantier majeur aura un impact sur la vie locale. Aussi, afin d'accompagner les usagers des quartiers concernés par le chantier vers une meilleure compréhension de ses enjeux

et de son déroulement, la RATP, le CAUE 94, le CAUE 75 et le CAUE 91 se sont associés afin de mener une série d'ateliers pédagogiques auprès des élèves de 8 établissements scolaires qui se trouvent à proximité des futures stations et ouvrages créés.

L'idée de la fresque « Au fil des rails » est de proposer aux élèves participants, la création d'une œuvre globale collaborative et partenariale dans laquelle chaque classe imaginera et réalisera la future station de métro de son quartier. Mise bout à bout, chaque station ainsi imaginée sera un morceau de la fresque finale qui représentera la totalité du prolongement sud de la ligne 14.

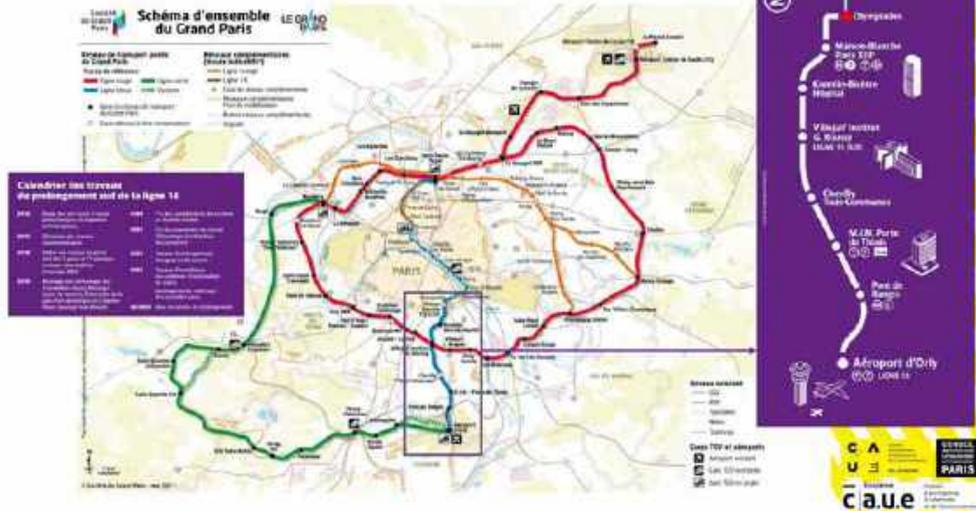
La fresque « Au fil des rails » représentera une vision en coupe des stations « sur et sous terre » où le quartier et la ville situés en surface sont représentés et identifiables. Les rails seront les fils conducteurs qui mèneront d'une gare à l'autre.

À la fin de l'atelier qui comprend 8 séances, chaque classe présente et explique le travail d'élaboration de la fresque devant les élèves d'autres classes de l'école. Le nouveau métro ne devrait plus tarder maintenant. La fin des ateliers est prévue pour mai 2020.

Prolongement SUD de la ligne 14

ATELIERS DE SENSIBILISATION SCOLAIRE

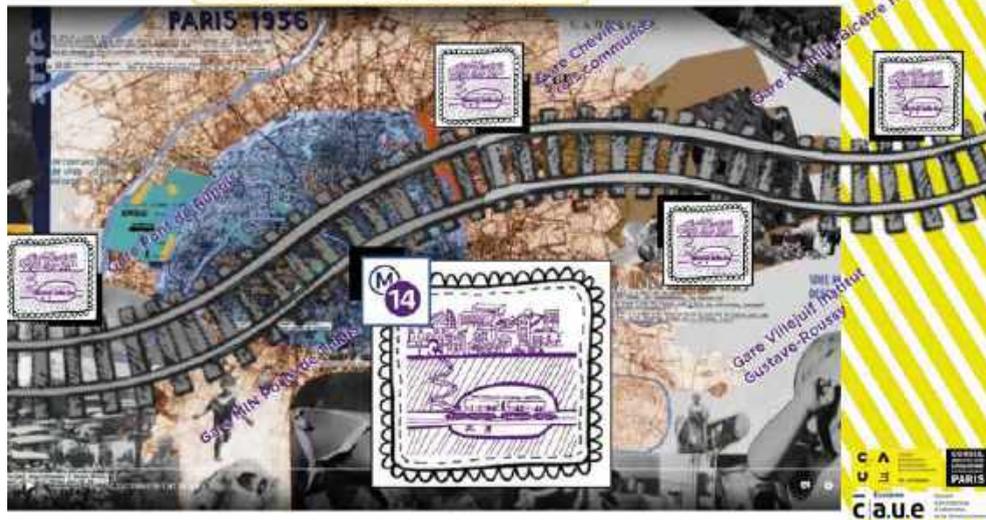
Le CONTEXTE de l'atelier « Au fil des Rails »



Prolongement SUD de la ligne 14

ATELIERS DE SENSIBILISATION SCOLAIRE

L'IDEE « Au fil des Rails »



UN JARDIN DANS MA MAIN

Les ateliers « un jardin dans ma main » sont proposés dans les parcs départementaux du Val-de-Marne pour sensibiliser les enfants aux questions d'environnement et de paysage.

Se promener, apprendre à regarder, inciter à interroger et décrypter ce qui est sous nos yeux, fabriquer avec ce qui est à portée de main, utiliser ce que l'on voit pour imaginer et rêver... voici ce qui nous anime pendant ces journées dédiées aux jardins et à leurs environs !

Accompagnés par des paysagistes, les enfants commencent par explorer le parc tout en glanant des matériaux qui serviront à la fabrication de maquettes. Puis, dans un second temps, ils sont invités à créer en atelier des univers miniatures,

à exprimer leur propre vision des choses en fabriquant des petits jardins, parcs ou coins de nature. Les enfants laissent libre cours à leur imagination et avec des pinceaux, de la colle, des morceaux de bois, des billes de couleurs, brins de pailles et autres artifices, ils dessinent un nouveau morceau de paysage et deviennent les paysagistes de jardins imaginaires !

Cette méthodologie commune s'enrichit et se déploie en s'adaptant aux parcs, à la saison et au public afin de révéler les spécificités présentes sur le terrain. Face au succès de ces ateliers, le CAUE du Val-de-Marne, en collaboration avec le Département, élabore actuellement de nouveaux partenariats afin de pouvoir élargir le public et la fréquence des ateliers.





ARCHI'PEL

PROJET INTER-ÉTABLISSEMENTS

Pour l'année 2018-2019, le CAUE a proposé un Projet Inter-Établissements (PIE) destiné à sensibiliser les élèves à l'architecture et à l'urbanisme de leur ville et de leur territoire : lieu de vie, lieu d'apprentissage, de l'établissement scolaire à sa résidence, quartier, centre-ville et périphéries, bâtiments remarquables, réhabilitation urbaine.

Le programme proposé prévoit plusieurs ateliers théoriques en salle croisés avec des parcours et des moments d'échanges et d'observation. Le déroulé de ces différents temps est modulable et flexible, selon le projet de l'équipe enseignante, la disponibilité de la classe, le budget, le calendrier, l'engagement effectif des partenaires potentiels.

Deux établissements ont demandé l'organisation d'un PIE pour l'année scolaire

2018-2019. En 2019, trois ateliers ont été assurés entre mars et mai 2019 dans le cadre du projet PIE porté par le collège Jean Perrin de Vitry-sur-Seine : ateliers de découverte des formes urbaines et architecturales caractéristiques de l'environnement proche du collège témoignent de l'évolution urbaine du territoire de Vitry-sur-Seine.

L'objectif des ateliers est de découvrir la variété des paysages urbains et des ambiances. En accord avec l'équipe d'enseignants impliqués dans le projet, chaque atelier comprend une présentation de la documentation graphique en salle (cartes historiques, photos aériennes, documents d'archives) et un parcours de découverte d'un secteur de la ville. La séquence des visites suit une présentation chronologique des traces de mutations du territoire en s'appuyant sur la participation active des élèves.

CONFÉRENCE POUR L'UPEC

VILLENEUVE-SAINTE-GEORGES

Le CAUE 94 a été sollicité par le master 2 Histoire publique de l'UPEC de Créteil, dans le cadre d'un travail avec le service culturel de Villeneuve-Saint-Georges.

À l'initiative de Gaëlle Brynhole, directrice de la culture, et de Julia Moro, conseillère municipale missionnée aux archives et au patrimoine, le projet consiste, pour les étudiants, à créer des parcours de médiation dans trois quartiers de la ville (Triage, le centre-ville, le Plateau), en abordant trois thématiques relatives à l'histoire de Villeneuve-Saint-Georges. Les étudiants doivent réfléchir à des formes de médiation variées (visites guidées ou autres), intégrant des textes, des images et/ou du son, issus d'archives.

Le CAUE 94 a invité les 15 étudiants du master à assister à une présentation de l'histoire et de l'évolution de la ville. Celle-ci est marquée par la présence de grands domaines agricoles et viticoles et celle de la Seine ainsi que des particularités urbaines (topographie, découpage parcellaire et patrimoine architectural) des trois quartiers. La rencontre a également permis la présentation des missions du CAUE, ses ressources mais aussi les collaborations déjà effectuées avec la ville (balades urbaines, événements, conférences, etc.).



FORMATION

STAGES RECTORAT

La participation du CAUE 94 aux stages proposés aux enseignants des collèges et lycées se consolide avec la proposition d'interventions complémentaires : la présence du CAUE 94 dans les stages spécifiques sur l'architecture, mais également ceux consacrés à des thématiques transversales du domaine OUV(Ouverture culturelle).

Ces contributions permettent de sensibiliser aux questions de l'environnement bâti et du paysage et de promouvoir l'interdisciplinarité. Les programmes du collège et lycée demandent aux enseignants de présenter les enjeux des métropoles, de l'aménagement, du patrimoine bâti et des questions environnementales.

Le rôle du CAUE, en tant que ressource pour connaître le territoire proche, est conforté par ces formations qui sont également destinées à faire émerger des projets portés par les établissements.

Stages proposés en 2019 :

- « La République se met en scène » - du 28 au 31 janvier 2019
- « Les arts du goût, le patrimoine immatériel » - du 26 au 29 mars 2019
- « Raconter le territoire code » - 11 et 12 avril 2019

Zoom sur le stage DSDEN du 19 avril 2019

Intervention dans le cadre du stage de formation continue pour des enseignants du premier degré portant sur le parcours d'éducation artistique et culturelle qui a eu lieu du 15 au 19 avril 2019. L'un des objectifs de ce stage était de faire connaître des dispositifs et des partenaires qui peuvent contribuer au développement de l'éducation artistique et culturelle.

À la suite de la présentation par le MAC VAL de ses collections, le CAUE a animé un parcours autour du musée et sur la dalle Robespierre pour présenter la richesse des projets pouvant être menés autour de l'urbanisme et de l'architecture. Le sujet de la ville du XX^{ème} siècle, en cours de requalification aujourd'hui, a été développé à partir de l'expérimentation des espaces urbains.



GRAND PUBLIC

DES PROJETS POUR VOTRE HABITATION?



**RDV
gratuit**

PRENEZ LE TEMPS D'UN CONSEIL !
AUPRÈS D'UN ARCHITECTE ET/OU D'UN
INGÉNIEUR EN MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT

... AUX PARTICULIERS

CAUE ET AGENCE DE L'ÉNERGIE

À la demande des municipalités et pour leurs administrés, des permanences d'architectes conseillers et/ou des ingénieurs en maîtrise de l'énergie du CAUE se tiennent une ou plusieurs fois par mois dans 29 communes du Val-de-Marne. Lorsque ce service ne peut être assuré dans leur commune, les particuliers sont reçus dans nos locaux, à Maisons-Alfort.

Cette année, **1273 personnes** ont été reçues par le CAUE et l'Agence de l'énergie.

• Des conseils en architecture

Le recours à l'architecte n'est pas obligatoire pour les constructions de moins de 150m². Cependant, les architectes du CAUE peuvent permettre à tout initiateur de projet de bénéficier d'une expertise. Conformément à la loi, l'architecte conseiller ne peut, en aucun cas, être chargé de la maîtrise d'œuvre, ni dessiner un projet. Par conséquent, son conseil est désintéressé et gratuit. Il prend toujours position en favorisant la qualité. L'architecte conseiller émet un avis sur la faisabilité du projet, peut orienter vers des solutions d'implantation ou des stratégies d'intervention. Il juge de la cohérence de l'ensemble de la réalisation envisagée. Plus

l'architecte est sollicité en amont de la démarche, plus ses conseils sont utiles et efficaces pour le bon déroulement du projet.

• Des conseils en maîtrise de l'énergie

Les ingénieurs en maîtrise de l'énergie sont à la disposition des particuliers pour répondre à leurs questions par téléphone, sur rendez-vous dans nos locaux ou au sein des territoires Grand Paris Sud Est Avenir et Grand Orly Seine-Bièvre. Ils peuvent orienter les particuliers sur l'isolation thermique, la qualité de l'air, le chauffage et l'eau chaude sanitaire, les équipements électriques, les déplacements, la construction et la rénovation écologique, les matériaux sains, les énergies renouvelables, les aides financières existantes pour les travaux. Ils peuvent aussi les aider à réduire leurs consommations d'eau et d'énergie (électricité, fioul ou gaz) en regardant le détail des factures.

L'Agence de l'énergie est membre du réseau national FAIRE, mis en œuvre par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), en partenariat avec les collectivités locales.

... AUX COPROPRIÉTÉS

COACHCOPRO®

En 2016, le CAUE 94 et l'Agence de l'énergie ont déployé sur le territoire val-de-marnais la plateforme CoachCopro®, créée par l'Agence Parisienne du Climat. Cette plateforme est le service gratuit et indépendant de la rénovation énergétique dédié à la copropriété. Une plateforme web accompagne les copropriétaires de A à Z, leur donnant accès à des documents et des conseils en ligne, ainsi qu'à un accompagnement par un binôme architecte / ingénieur en maîtrise de l'énergie. Cet accompagnement se fait en ligne, mais aussi par téléphone ou lors de rendez-vous. 104 copropriétés sont actuellement suivies sur la plateforme.

Pour présenter ce service et aborder les problématiques de la rénovation énergétique, l'Agence de l'énergie et le CAUE 94 réalisent, dans les territoires et communes partenaires, des conférences pour les copropriétaires. Cette année, une conférence abordant la démarche de rénovation énergétique en copropriété a été réalisée à Choisy-le-Roi.

En parallèle, le CAUE 94 et l'Agence de l'énergie ont démarré un cycle de conférences « Conseil'COPRO » fin 2017. Chaque rencontre est l'occasion d'aborder les différentes étapes d'un projet de rénovation, avec le témoignage d'une copropriété. Le but est de répondre aux

interrogations des copropriétaires, de partager les expériences pour lever les freins à la rénovation de leur bâtiment. En 2019, trois conférences portant sur la maîtrise d'œuvre, les aides financières et le ravalement avec isolation par l'extérieur ont été réalisées.

Cette année, la structure a invité des professionnels de la rénovation énergétique et des partenaires à prendre part aux conférences pour apporter leur expertise, comme SOPREMA (spécialiste de l'isolation par l'extérieur en matériaux biosourcés), Énergie Pulse (ingénierie financière) et SOLIHA (opérateur ANAH). Au total, ce sont 42 personnes (copropriétaires et agents des collectivités) qui ont assisté aux différents événements CoachCopro®.

Le CAUE et l'Agence sont également inscrits dans le programme RECIF porté par Île-de-France Énergies. Opérationnel sur 2019 et 2020, ce programme, financé par les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), vise à massifier la rénovation énergétique des copropriétés à travers différents événements auprès des copropriétaires et syndicats de copropriétés. L'Agence et le CAUE ont notamment participé à l'organisation de la visite de chantier de la copropriété le Clos La Garenne à Fresnes.

Réduisez

vos charges de copropriété et vos factures d'énergie

Améliorez

vos confort thermique hiver comme été



Participez

à la réduction des émissions de CO₂ de votre immeuble

Valorisez

vos patrimoine immobilier

VISITE DE PROJET EXEMPLAIRE

DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE COPROPRIÉTÉ À FRESNES

Dans le cadre du programme RECIF (RÉnovation des Immeubles de Copropriété en France), porté par Ile-de-France énergies en partenariat avec l'Agence de l'énergie, une visite de la copropriété « Le Clos la Garenne » a eu lieu en juillet 2019 sur les travaux de rénovation énergétique.

C'est l'une des plus importantes copropriétés de Fresnes, composée de 12 bâtiments et plus de 900 logements. Au sein de cet ensemble, les copropriétaires des bâtiments E et F456 ont décidé d'engager des travaux de rénovation énergétique qui leur permettront de réaliser des économies d'énergie et de valoriser leur bien. Les travaux ont

porté sur l'isolation des façades et pignons par l'extérieur, l'isolation des toitures terrasses, le remplacement des menuiseries, l'amélioration de la ventilation...

Au total 25 personnes étaient présentes lors de la visite du chantier. Cette visite à laquelle ont participé des conseils syndicaux de copropriétés voisines de Thiais et de Choisy notamment, a permis aux participants d'échanger directement avec les professionnels sur les scénarii de travaux, les techniques de mise en œuvre, le choix des matériaux mais aussi les démarches de mobilisation des copropriétaires pour voter les travaux.





VISITES À DOMICILE

À IVRY-SUR-SEINE ET VALENTON

Dans le cadre du Plan Départemental de Lutte contre la Précarité Énergétique, l'Agence de l'énergie et la Délégation du Développement Durable du Conseil Départemental du Val-de-Marne ont mis en place plusieurs actions pour informer, sensibiliser, accompagner et mobiliser autour de la thématique de la précarité énergétique.

Suite à l'expérimentation de la Plateforme de la Rénovation pour Tous (PRET), le dispositif d'accompagnement à domicile des ménages en situation de précarité énergétique a été étendu à l'ensemble du département.

Cet accompagnement a pour objectif de permettre aux ménages de comprendre leurs consommations d'eau et d'énergie et d'agir durablement pour les réduire.

Le dispositif s'organise autour de trois visites : un diagnostic socio-technique, une visite de suivi et une visite de bilan pour mesurer l'évolution des consommations d'énergie et d'eau.

L'objectif du PDLPE pour l'année 2019 est d'accompagner 150 ménages. Une évaluation de la PRET a permis de chiffrer les économies réalisées par les ménages ; le gain moyen est d'environ 150 €.

L'Agence de l'énergie réalise également des visites à domicile dans le cadre de partenariats avec le bailleur départemental Valophis Habitat et les communes de Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine et Valenton, ce qui porte à plus de 270 l'objectif de ménages accompagnés sur l'ensemble du territoire départemental.



LA **FABRIQUE**
À PROJETS Des ateliers pour bien rénover

C / A
U **E**
Conseil
d'architecture
d'urbanisme &
de l'environnement
VAL DE MARNE

CA
DE L'ÉNERGIE

LA FABRIQUE À PROJETS

ATELIERS POUR BIEN RÉNOVER

La Fabrique à projets du CAUE 94 accompagne les particuliers dans leur réflexion et leur apporte les clefs essentielles pour réaliser un projet performant et durable. À la fois technique et convivial, moment d'échanges et de partage, l'atelier est l'occasion de croiser les expériences des uns pour nourrir la réflexion des autres. De la définition des besoins aux démarches administratives, du choix des matériaux en passant par la lecture des devis, un architecte conseil répond aux questions et accompagne les particuliers dans la définition de leur projet.

Le premier atelier « Rénover un bâti ancien... les étapes du projet » s'est déroulé le 6 décembre 2019 et abordait, par exemple, les questions suivantes :

- Par où commencer ?
- Quelles sont les réglementations qui s'appliquent à mon projet ?
- Quelles sont les démarches administratives ?
- Mon projet présente-t-il des contraintes techniques ?
- Sur quels points faut-il être vigilant ?

SENSIBILISATION

FESTIVAL D'ARCHITECTURE

CRÉTEIL, UN AUTRE REGARD

Créteil est une ville emblématique de la production architecturale de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle dans le Val-de-Marne. Après deux éditions du festival d'architecture à Ivry-sur-Seine, le CAUE du Val-de-Marne a choisi la ville de Créteil, avec laquelle il collabore depuis 2002, pour organiser cette 3^{ème} édition. Le festival « Créteil, un autre regard » s'est attaché à valoriser le patrimoine des années 1970, connu et reconnu, à juste titre, dans le monde entier.

La prise en compte de l'art et du design, l'audace structurelle, la singularité esthétique des bâtiments et la noblesse des matériaux utilisés sont autant de qualités qui définissent cette architecture si singulière. Cet événement a proposé aux habitants, aux scolaires et aux professionnels de participer à diverses activités culturelles et artistiques pour découvrir, comprendre, porter un nouveau regard sur cet environnement construit et paysagé. Ateliers participatifs, visites, conférences, table ronde, expositions, ciné-débats, installations dans l'espace public furent proposés gratuitement et en accès libre ou sur réservation.

Le festival a également été l'occasion de se questionner sur ce qui fait patrimoine. Quelle valeur patrimoniale porte cette

architecture du XX^{ème} siècle ? Esthétique, historique, mémorielle, architecturale ? Comment la mettre en valeur, la conserver, la transformer ?

À ce jour, le quartier des Bleuets et le quartier du Palais sont labellisés « Patrimoine du XX^{ème} siècle », récemment renommé « Architecture Contemporaine Remarquable ». Ce label, lancé par le ministère de la culture et de la communication en 1999, a pour objet d'identifier et de signaler à l'attention du public, les constructions et ensembles dont l'intérêt architectural et urbain justifie de les transmettre aux générations futures comme des éléments à part entière du patrimoine du XX^{ème} siècle.

Cette semaine festive était aussi un moment de rencontre et de concertation citoyenne en amont des Assises de la ville, qui avait pour thème en 2019 « La ville de demain : innovation, citoyenneté, urbanité ». La ville se construit, se transforme avant tout pour et avec ses habitants ; il est donc primordial que les réflexions en rapport avec l'urbanité et l'architecture soient l'occasion de discussions et d'échanges entre les différents acteurs de la ville, les professionnels et les habitants.



**Créteil,
un autre
regard**

6 / 13 AVRIL 2019

**FESTIVAL
D'ARCHITECTURE
PATRIMOINE 70'S**



Évènement gratuit
Informations et Inscriptions
sur **WWW.CAUE94.FR**

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

Le ministère de la Culture a initié les Journées Nationales de l'Architecture avec l'objectif de faire naître chez les Français, au travers d'une manifestation culturelle de grande ampleur, un « désir d'architecture ».

Pour cette troisième édition, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France ont proposé, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France, un programme de 20 voyages d'architecture. De l'architecture de villégiature à celle des équipements sportifs et culturels, en passant par l'évolution des formes urbaines ou la mutation des paysages fluviaux, les CAUE ont invité le public à décrypter l'histoire et les enjeux actuels au travers de 20 leçons itinérantes d'architecture grandeur nature. Chacune d'elles proposaient un voyage commenté dans la région, à pied, à vélo, en car ou en bateau, invitant les participants à faire l'expérience de l'architecture.

Trois leçons d'architecture étaient assurées par le CAUE du Val-de-Marne et l'Agence de l'énergie :

• « Architectures industrielles, nouveaux quartiers, nouveaux usages »

Les reconversions des sites industriels font

maintenant partie de notre paysage urbain quotidien. La leçon s'est attachée à mettre en évidence le potentiel de ces bâtiments dans les nouveaux quartiers, du point de vue architectural, urbain et environnemental.

Balade à vélo de la halle Freyssinet (Paris 13^{ème}) à la Manufacture des Œillets (Ivry-sur-Seine).

• « Architectures au bord de l'eau »

Paris et sa région se sont urbanisées dans une relation étroite et ambivalente avec les cours d'eau : des fonctions industrielles aux fonctions de loisirs. Aujourd'hui, de nombreux projets témoignent des possibilités offertes par le paysage aquatique.

Balade en bateau le long des berges de la Seine.

• « Architectures de villégiature : la boucle de Saint-Maur »

La ville de Saint-Maur-des-Fossés bénéficie de limites naturelles qui lui offrent un site privilégié, lieu de villégiature très apprécié dès le XIX^{ème} siècle. Les participants ont pu profiter du paysage singulier des bords de Marne et des îles, en découvrant un patrimoine architectural foisonnant qui confère à ce site une identité particulière.

Balade à vélo depuis la gare RER de Saint-Maur-des-Fossés jusqu'à Créteil.

Les
journées
nationales
de l'architecture

Les
c|a.u.e
d'Île-de-France

LE DIMANCHE
20 OCTOBRE
2019

20 VOYAGES D'ARCHITECTURE

DES LEÇONS ITINÉRANTES À PIED, À VÉLO, EN CAR OU EN BATEAU,
DANS TOUTE LA RÉGION, AVEC LES CAUE D'ÎLE-DE-FRANCE

Programme et inscription sur : www.caue-idf.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux #20VoyagesdArchitecture



RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Chaque année, à l'occasion des « Rendez-vous aux jardins », organisés par le Ministère de la culture et de la communication, le CAUE 94 organise des visites et parcours dans les parcs et jardins du Val-de-Marne, afin de mieux faire connaître au grand public la richesse et la diversité des paysages val-de-marnais, des plus ouverts aux plus confidentiels.

Pour l'édition 2019, dont le thème était « Les animaux au jardin », les architectes et paysagiste du CAUE du Val-de-Marne ont tenté, au cours des parcours proposés, de souligner l'équilibre nécessaire entre la biodiversité et les écosystèmes. Parler des jardins, c'est parler de nature, mais c'est aussi parler d'histoire, de paysages construits et de gestion.

Programme proposé en 2019 :

- Îles et jardins des bords de Marne à Créteil
- Le domaine de Grosbois, un lieu, une histoire
- Les jardins des hôpitaux de Saint-Maurice
- Le parc de la Maison Nationale des Artistes / Maison d'Art Bernard Anthonioz à Nogent-sur-Marne
- Nature en ville à la cité-jardins de Champigny-sur-Marne





Le ministère de la Culture présente

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

rendezvousauxjardins.fr
#RdvJardins

LES ANIMAUX AU JARDIN

7-8-9 JUIN 2019



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Chaque année, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, le CAUE guide les participants à travers les sites emblématiques, peu connus ou en devenir du Val-de-Marne.

En 2019, le CAUE du Val-de-Marne a proposé de parcourir la ville de Créteil et celle de Saint-Maur-des-Fossés. En lien avec la thématique « arts et divertissements », c'était l'occasion également de découvrir le Centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne à Vitry-sur-Seine, ou le domaine de Grosbois, qui abrite le centre d'entraînement du cheval de trot.

Près de 300 personnes ont suivi les visites que nous avons proposées cette année.



PROGRAMME 2019 :

Le CAUE 94 invitait à suivre 14 parcours ou visites guidées :

- Parcours « Adamville au cœur », à Saint-Maur-des-Fossés
- Circuit dans le quartier du Palais, à Créteil
- Présentation patrimoniale de la Briqueterie, à Vitry-sur-Seine
- Circuit « Créteil des années 70 »
- Parcours chorégraphique à la Briqueterie, à Vitry-sur-Seine
- Parcours « la Varenne », à Saint-Maur-des-Fossés
- Visite de la Préfecture du Val-de-Marne
- Îles et jardins en bords de Marne, à Créteil
- Le domaine de Grosbois, à Boissy-Saint-Léger
- Parcours « La Terrasse - le Parc », à Saint-Maur-des-Fossés
- Le bâtiment des archives départementales dans l'œuvre des architectes Badani et Roux-Dorlut, à Créteil



CONFÉRENCES

HORS LES MURS

Le CAUE du Val-de-Marne propose des conférences au grand public depuis de nombreuses années. Préparées et réalisées par les architectes ou paysagistes du CAUE et généralement organisées par cycles thématiques, ces conférences sont aussi, outre les apports de connaissances, l'occasion d'échanger sur les différentes façons de « vivre la ville » et d'imaginer son futur.

En 2019, le CAUE 94 a poursuivi son partenariat avec la ville de Vincennes et les monographies d'architectes qui attirent un public nombreux.

Cycle « Architecture du XX^{ème} siècle »

Cette série de conférences explore trois figures majeures de l'architecture française dont les réalisations emblématiques ont été reconnues en tant qu'architectures contemporaines remarquables pour la qualité de la recherche spatiale et constructive. La présentation de leurs contributions dans l'invention de l'habitat et de la ville contemporaine offre l'occasion de parcourir l'ensemble des épisodes majeurs de l'évolution de notre environnement bâti au cours du XX^{ème} siècle.

• Robert Mallet-Stevens (1886-1945)

Commençant sa carrière par la construction de décors de cinéma et de pavillons d'exposition, l'architecte et designer Mallet-Stevens est l'une des grandes figures de l'architecture moderne en France. Pourtant, son œuvre a longtemps été oubliée : la villa Noailles à Hyères et la villa Cavrois à Lille, laissées à l'abandon pendant des années avant d'être rénovées, sont emblématiques de cette reconnaissance tardive. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que l'œuvre de Mallet-Stevens a commencé à être mieux étudiée et protégée pour ses qualités de recherche esthétique et pour son approche exigeante de la fonctionnalité.

• André Lurçat (1894-1970)

Dès ses premières réalisations de maisons pour artistes au cours des années 1920, André Lurçat, frère du peintre Jean Lurçat, contribue aux réflexions de l'avant-garde française et européenne. Au cours de l'entre-deux-guerres, il s'intéresse à la question de l'habitat ouvrier et commence à construire. En 1933, à Villejuif, la radicalité du projet du groupe scolaire Karl-Marx le fera connaître à un niveau

international. Après un séjour en URSS, son œuvre se poursuit après-guerre avec la reconstruction de Maubeuge et de nombreuses réalisations de logements et équipements, notamment dans le nord-est de l'agglomération francilienne. Pendant les Trente Glorieuses, sa réflexion théorique et ses projets expriment un attachement à la tradition constructive française qui le pousse à explorer de manière personnelle des questions fondamentales de la modernité, comme la lisibilité de la forme urbaine et la place des habitants.

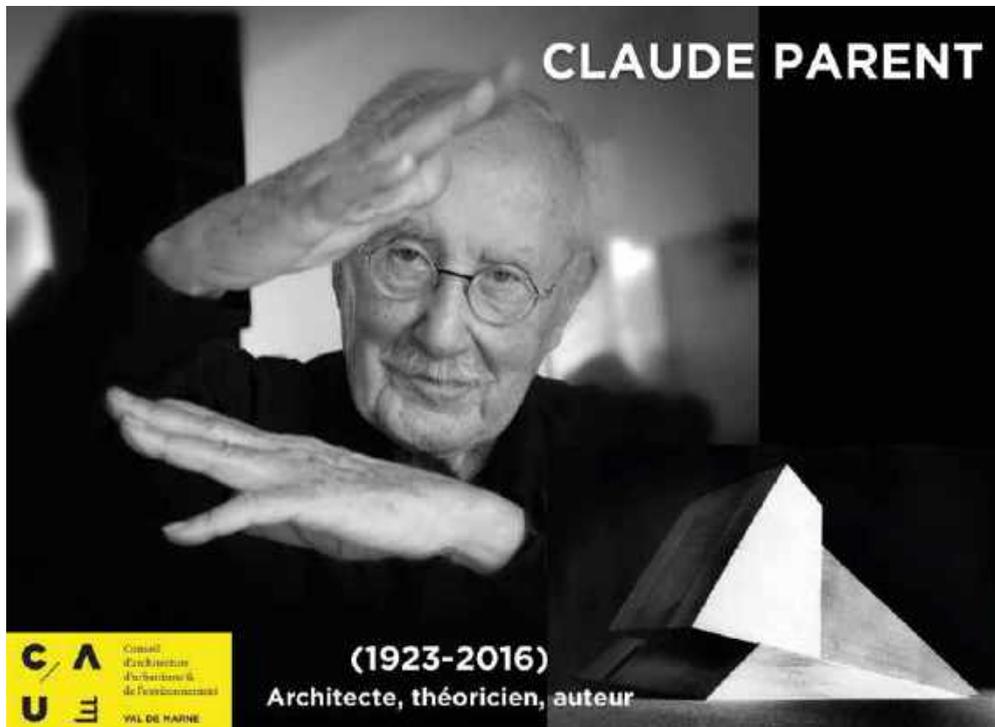
• Claude Parent (1923-2016)

L'architecture libre et sans compromis de Claude Parent n'a cessé de bousculer le langage architectural et les doctrines de ses contemporains. Architecte et théoricien,

utopiste ou avant-gardiste, il a cherché à redéfinir nos espaces de vie en édifiant des bâtiments aux sols et aux murs inclinés. Il est l'architecte du spatialisme et de la « fonction oblique », théorie élaborée avec l'ingénieur Paul Virilio en 1963. Évoluant au gré de ses rencontres, tant avec les artistes que les personnalités de son temps, Claude Parent milite pour la transversalité des arts, avec les membres du groupe Espace, cofondé au début des années 1950 avec André Bloc, pour lequel il conçoit une maison devenue une icône architecturale.

« Construite sur un principe simple d'une ossature porteuse associant béton, fer et verre, la maison du Cap est l'exemple le plus abouti de ces cellules sur pilotis expérimentées par Claude Parent ».

André Bloc, extrait d'une lettre à Pierre Sudreau



CONFÉRENCES

HORS LES MURS

Pour l'Université Inter-Âges de Maisons-Alfort, le CAUE a présenté en 2019 un cycle autour du paysage, composé de :

- Une conférence sur Frederick Law OLMSTED (1822-1903), créateur de Central Park à New-York, qui a inventé le terme de « landscape architect » et dont l'œuvre reste une référence à l'échelle internationale
- Une conférence sur Gilles CLÉMENT (1943-), à l'origine du concept de « jardin planétaire ». Il défend une poétique du paysage fondée sur la science de la botanique et des biotopes, et a marqué un tournant à la fin du XXème siècle dans la conception du paysage et des jardins contemporains.
- Une visite du parc départemental des Lilas, à Vitry-sur-Seine, dont les grands principes d'aménagement ont été définis par le paysagiste Michel Corajoud. Fondé sur le partage des espaces, entre production agricole et lieux de loisirs, le parc des Lilas est un magnifique exemple de conception collaborative de paysage contemporain.

Ces rendez-vous, que nous proposons depuis plusieurs années sur la ville de Maisons-Alfort, sont très suivis et appréciés (la visite était limitée à trente participants seulement, mais plus de 300 personnes ont assisté aux conférences), et nous aurons plaisir à poursuivre cette collaboration en 2020.



ARCHITECTURE AU BORD DE L'EAU

CROISIÈRE

Le CAUE a été sollicité par le Comité Départemental du Tourisme du Val-de-Marne (CDT94) afin de faire découvrir autrement le territoire du Val-de-Marne depuis la Seine. Cette croisière a été l'occasion pour le public de connaître l'histoire industrielle de la Seine Amont, mais aussi d'appréhender un territoire en mutation au travers des nombreux projets d'aménagement engagés par les communes riveraines.

Cette promenade fluviale a été effectuée les 16 juin et 15 septembre 2019. Elle arpentait la Seine depuis la gare d'Austerlitz jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges. Elle a rencontré un certain succès : 90 personnes (capacité d'accueil maximale atteinte) en juin et 66 personnes en septembre. Le CDT94 a émis la volonté de réitérer l'expérience en 2020.



VISITES ARDEPA

VOYAGE D'ÉTUDES

L'ARDEPA est une association bordelaise dont les actions sont destinées à tous les publics curieux de la fabrication et des évolutions de la ville.

À l'automne 2019, l'ARDEPA a proposé à ses adhérents un voyage d'études à la découverte du patrimoine architectural « brutaliste » de la région parisienne. Dans ce cadre, le CAUE 94 a guidé deux parcours, un à travers le projet du centre-ville d'Ivry-sur-Seine et un deuxième à travers le Nouveau Créteil des années 1970. Le groupe de 25 personnes a donc pu découvrir les réalisations de Renée Gailhoustet et Jean Renaudie à Ivry-sur-Seine, impressionnantes tant sur l'ingéniosité spatiale que sur le travail de la mixité des usages.

Une rencontre avec Serge Renaudie (fils de Jean Renaudie) a suivi la visite intérieure de deux logements, un dans la tour Raspail et un autre dans l'ensemble Danielle Casanova. Le lendemain, les emblématiques bâtiments du Nouveau Créteil étaient à l'honneur lors d'une promenade urbaine parcourant les quartiers de l'Hôtel de Ville, de la Préfecture, du Palais, du Montaigut, de la Haye-aux-Moines et de la Brèche. Les visiteurs ont notamment découvert les nombreux cheminements piétons diversifiés, le lac, les logements aux dessins audacieux et les impressionnants intérieurs de l'Hôtel de ville et de la cathédrale rénovée.



PROJETS CULTURELS

RANDONNÉE DE LA SEINE INDUSTRIELLE

Le CAUE a participé à l'animation de la randonnée de la Seine industrielle, longue de 14 kilomètres, qui a traversé les villes de Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine et le 13^{ème} arrondissement de Paris. Cette randonnée a été ponctuée de 7 visites :

- ZAC des ardoines
- Kilowatt
- Crapo
- Gare au Théâtre
- Soft
- Passerelle Muller
- Bétonsalon

Le parcours a permis aux participants d'appréhender les évolutions du territoire de

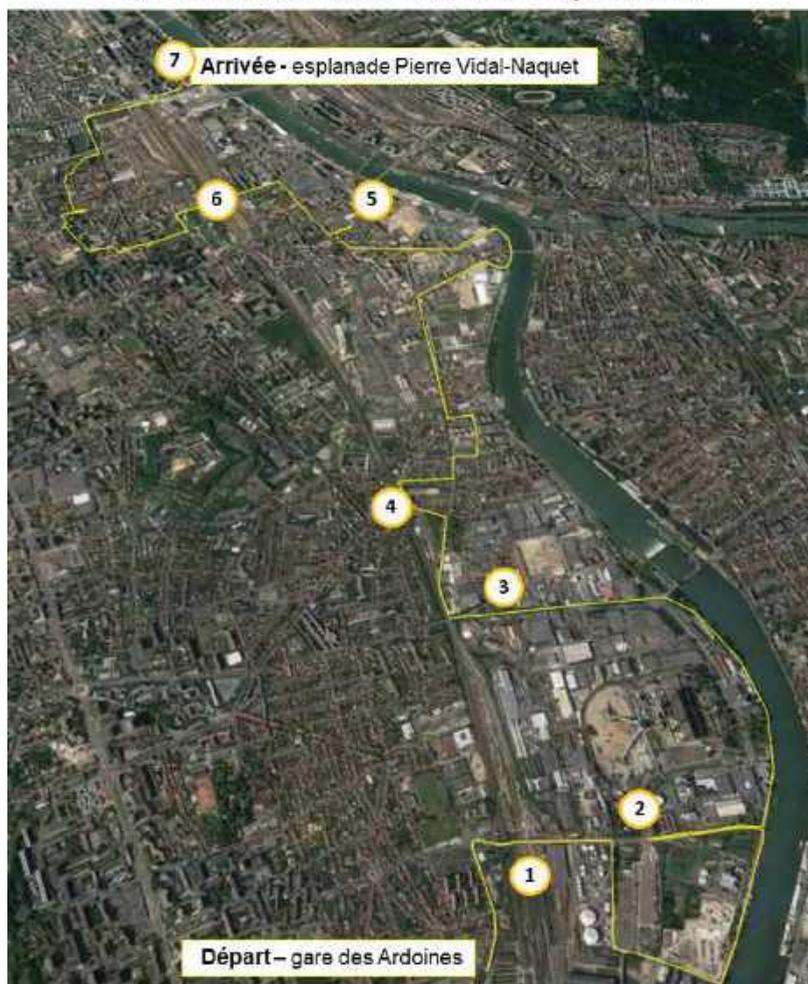
la Grande Confluence. Cet itinéraire a permis de faire découvrir des usines remarquables, des lieux alternatifs et des sites en reconversion.

Le CAUE a assuré la présentation du paysage urbain depuis la passerelle Muller d'Ivry, point haut ouvert sur l'espace de la voie ferrée. Plusieurs groupes de randonneurs se sont succédés sur la passerelle pour observer la géographie, les traces du bâti, les projets en cours de réalisation et pour échanger sur les déplacements actifs dans la ville.

Cette intervention a été développée dans le cadre du partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme du Val-de-Marne.



Randonnée de la Seine industrielle – 6 juillet 2019



Lieux de visite :

- | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| 1 Gare des Ardoines, EPA Orsa | 5 Le Soft |
| 2 Kilowatt | 6 Passerelle Muller, CAUE |
| 3 Le Crapo | 7 Bétonsalon |
| 4 Gare au théâtre | |

ANIMATIONS AGENCE DE L'ÉNERGIE

QUELQUES EXEMPLES

• Fête de l'environnement à Valenton

Depuis trois années consécutives, la ville de Valenton organise sa fête de l'environnement. Cette année, elle a permis de mettre en avant la Place Jacques Duclos, nouvellement réaménagée. L'Agence de l'énergie a participé à cette fête en tenant un stand pour sensibiliser les Valentonnais sur leur consommation et leur usage de l'eau. Il était proposé une dégustation d'eau à l'aveugle - eau du robinet, eau de source et eau minérale. Un petit atelier a également présenté les postes de consommation d'eau dans le logement.

• Fête des Solidarités à Valenton

Comme chaque année, le département organise la fête des solidarités sur l'ensemble du territoire, en collaboration avec les communes. L'Agence de l'énergie, présente à Valenton, a animé un stand sur les éco-gestes avec la création de petites maisons solaires et l'animation de jeux sur le développement durable.

• Atelier facture et éco-gestes à La Lutèce

Dans le cadre de la convention avec la ville de Valenton, l'Agence de l'énergie est

intervenue au centre socioculturel au sein d'un groupe accompagné dans la gestion de leur budget tout au long de l'année. L'atelier a permis d'apprendre à lire une facture et de comprendre comment la réduire grâce à des gestes faciles à mettre en place au quotidien.

• Animation éco-gestes en salle d'attente du Relais Social

Dans le cadre de la convention avec la ville de Valenton, l'Agence de l'énergie est intervenue dans la salle d'attente du Relais Social de la ville pour présenter des éco-gestes. Cela a permis de faire connaître la structure et les permanences de conseil qui ont lieu dans la commune.

• Fête de la nature à Ivry-sur-Seine

Lors de cet événement, l'Agence de l'énergie a animé un stand et a proposé en avant-première sa nouvelle roue de l'énergie. Les Ivryens ont ainsi pu découvrir quel sport ils pourraient pratiquer pour faire fonctionner les appareils ménagers chez eux s'ils n'avaient pas l'électricité. Le but est de leur faire prendre conscience des consommations énergétiques des appareils de tous les jours dans un logement. 58 personnes ont été sensibilisées.

• Forum énergie à Alfortville

L'Agence de l'énergie était présente lors de la première édition du forum de l'énergie à Alfortville, le 22 février 2019. La matinée étant consacrée à un public scolaire, un jeu de plateau a été proposé aux élèves pour aiguïser leur réflexion sur le changement climatique. L'après-midi, des animations sur la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau ont été proposées aux participants.

• Alternatiba à Vitry-sur-Seine

Comme chaque année, depuis 3 ans, l'Agence de l'énergie était présente au Hameau des alternatives, organisé par le collectif Alternatiba de Vitry-sur-Seine. Le 5 octobre au matin, une cinquantaine de personnes ont déambulé entre les stands du mini-village pour échanger et prendre part à des animations sur le thème de la consommation intelligente et de la déconsommation.

• Forum EDS à Joinville

L'Espace Des Solidarités (EDS) de Joinville-Saint-Maur-des-Fossés a organisé un forum à destination de son public le 3 octobre 2019 et a sollicité l'Agence de

l'énergie pour y tenir un atelier de lecture de facture. Les participants pouvaient se présenter avec leurs factures d'énergie et obtenir une analyse rapide leur permettant d'évaluer leurs niveaux de consommations par rapport aux moyennes nationales.

• Atelier éco-gestes à Chevilly-Larue

Le 23 janvier 2019, l'Agence de l'énergie a co-animé un atelier à la Maison Pour Tous de Chevilly-Larue avec une étudiante en BTS Économie Sociale et Familiale. Lors de cet atelier, les 11 participantes ont été sensibilisées aux éco-gestes dans le logement par l'intermédiaire de jeux sur les économies d'eau et d'électricité et de manipulations de matériel économe.

• Fête de la Nature à Arcueil

La Maison de l'Environnement Grand-Orly Seine Bièvre a sollicité l'Agence de l'Énergie pour participer à la 2^{ème} édition de la Fête de la Nature, le 25 mai 2019, sur la thématique « En mouvement ». Un stand de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie et d'information sur les travaux de rénovation énergétique et les énergies renouvelables a été proposé et a accueilli une trentaine de participants.

ANIMATIONS AGENCE DE L'ÉNERGIE

QUELQUES EXEMPLES

• Atelier lecture de factures au Centre Social du Rond d'Or de Sucy-en-Brie

Le 7 octobre 2019 a été réalisé un atelier de sensibilisation sur la compréhension des factures d'énergie et les éco-gestes dans le cadre des "Ateliers Trucs et Astuces" du Centre Social du Rond d'Or de Sucy-en-Brie, qui s'inscrit dans la convention de partenariat signée entre la commune et l'Agence de l'énergie du CAUE 94.

Cet atelier a permis de sensibiliser 8 personnes qui ont été très intéressées par les sujets proposés et ont permis des échanges fournis sur les questions des informations importantes d'une facture, de changement de fournisseur d'électricité ou de gaz, ou encore sur les possibilités d'aides financières mobilisables pour des travaux de rénovation énergétique. L'atelier a également permis de sensibiliser les personnes aux bonnes pratiques et bons gestes à adopter dans son logement afin de réduire au mieux ses factures tout en gardant un bon confort dans son logement.

Ces actions sont également l'occasion d'informer et de renvoyer des personnes vers la permanence de l'Agence de l'énergie du CAUE 94 dans les locaux du Centre Social du Rond d'Or.

• Atelier « économies d'énergie et éco-gestes » à Morangis

L'Agence de l'énergie du CAUE 94 est intervenue pour un atelier de sensibilisation sur les économies d'énergie à destination des locataires de la Résidence Autonomie Gabriel Fontaine de Morangis.

Cette intervention a été réalisée après sollicitation de la direction de l'établissement qui a remarqué une augmentation importante des consommations d'électricité (chauffage et eau chaude sanitaire) des locataires ces dernières années, et qui souhaitait donc les sensibiliser aux économies d'énergie et de chauffage et aux bonnes pratiques et habitudes à mettre en place au sein de leur logement.

Cet atelier a permis de sensibiliser plus de 20 pensionnaires ainsi qu'une partie de l'équipe de la résidence.

La direction souhaite également poursuivre le travail en analysant les consommations et factures sur plusieurs années, afin de trouver des pistes d'actions à mettre en place pour les réduire significativement.

MAISON DES SÉNIORS

SUCY-EN-BRIE

Grâce à la convention de partenariat de l'Agence de l'énergie du CAUE 94 avec la commune de Sucs-en-Brie, des actions à destination des publics de la Maison des Séniors sont mises en place chaque année dans le cadre des matinées du Point Information Conseils Séniors.

Le 9 octobre 2019, à l'occasion de la Semaine Bleue, un conseiller de l'Agence de l'énergie du CAUE 94 a réalisé une information collective et individuelle sur la thématique des démarchages téléphoniques/à domicile concernant les propositions d'offres à 1€ pour des travaux d'isolation de combles perdus, d'isolation de plafond de sous-sol ou encore d'installation de chaudière à gaz. En effet, du fait de dispositifs d'aides financières avantageux sur ce type de

travaux, certaines entreprises (peu scrupuleuses ?) font miroiter des offres très alléchantes mais dont la réalisation laisse à désirer et peuvent même parfois s'avérer très coûteuses pour les personnes s'étant engagées sans connaître leurs droits.

Cette information collective a permis d'informer 8 personnes et de leur rappeler leurs droits en tant que consommateurs, mais aussi de présenter de façon plus précise et claire les dispositifs d'aides financières de l'état ainsi que les conditions d'éligibilité et démarches à réaliser pour en bénéficier. Deux participants ont pu profiter d'entretiens individuels pour des projets de travaux dans leur logement.

IMPAYÉS LOCATIFS ET CHARGES

VALENTON / VILLENEUVE-SAINT

GEORGES / CHAMPIGNY / CHENNEVIÈRES

L'Agence de l'énergie participe à un groupe de travail sur les impayés locatifs et de charges d'énergie et d'eau dans le logement. Cette action est menée avec l'Espace des Solidarités (EDS) de Valenton - Villeneuve-Saint-Georges, la ville de Valenton et plusieurs bailleurs sociaux. Cette année, il a été décidé de réaliser des ateliers de sensibilisation à destination des particuliers. Une information collective a été menée, ainsi que des interventions en salle d'attente de l'EDS.

L'Espace des Solidarités des Hauts de Champigny - Chennevières réalise les mêmes travaux. L'Agence a été sollicitée par l'EDS pour participer à un atelier à destination des professionnels qui pourraient être en contact avec un public faisant face à des impayés.



BALADES THERMOGRAPHIQUES

CHEVILLY-LARUE

SAVIGNY-SUR-ORGE

• Le 11 février 2019, à Chevilly-Larue

Dans le cadre de sa convention avec la ville de Chevilly-Larue, l'Agence de l'énergie a proposé aux copropriétaires de la résidence « La Croix du Sud » de participer à une thermographie de façades afin de les sensibiliser aux déperditions thermiques de leurs bâtiments.

Les copropriétaires sont en effet dans une étape de réflexion sur l'intérêt et les enjeux de réaliser des travaux de rénovation énergétique. La thermographie a eu lieu le lundi 11 février 2019, en présence de 15 participants dont Mme Barbarian, conseillère municipale déléguée en charge de l'Économie circulaire.

Cette thermographie a mis en évidence plusieurs déperditions thermiques, notamment au niveau des ouvrants et des parties communes. Elle a permis d'engager un dialogue entre les copropriétaires sur l'élaboration d'un éventuel programme de travaux.

• Le 21 novembre 2019, à Chevilly-Larue

Dans le cadre de sa convention avec la ville de Chevilly-Larue, l'Agence de l'énergie a proposé à une copropriété des années 1990 de participer à une thermographie de ses bâtiments afin de sensibiliser

les copropriétaires aux déperditions thermiques. Ces derniers se plaignent notamment d'un manque d'étanchéité des fenêtres.

La thermographie a eu lieu le jeudi 21 novembre 2019 de 18h30 à 21h00, en présence des membres du Conseil Syndical de la copropriété. Elle a permis de visualiser les infiltrations au niveau des ouvrants, portes et fenêtres, donnant sur l'extérieur.

• Le 12 décembre 2019, à Savigny-sur-Orge

Dix propriétaires de pavillons ont été retenus par la ville pour participer à cette action, qui s'est déroulée en deux temps. Un premier moment théorique, de présentation de la thermographie en salle, au cours duquel les participants ont pu appréhender la caméra thermique et s'initier à la méthode d'analyse des thermogrammes. Puis un second temps pratique, avec un parcours leur permettant de prendre en photo leurs logements respectifs et de visualiser les principales déperditions à travers la caméra thermique. Cette action a été co-organisée avec la commune de Savigny-sur-Orge et l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

CONCOURS MAISON ÉCONOME

Lancée en 2018, la première édition du « Concours Maison Économe » dans le Val-de-Marne s'est poursuivie et a pris fin en 2019. Pour rappel, le CAUE et son Agence de l'énergie ont déployé ce projet qui a pour objectif la valorisation de projets exemplaires de rénovation ou de construction de maisons individuelles éco-responsables.

Sur les 11 projets retenus au départ, seuls dix ont finalement pris part au concours. Sur l'ensemble de ces projets répartis dans 8 villes différentes, 6 étaient des projets de construction et 4 des projets de rénovation. Les visites ont été réalisées par un trio composé d'un ingénieur de l'Agence de l'énergie, d'une architecte du CAUE et d'un membre du jury. À la suite de chaque visite, une fiche de présentation du projet a été établie par l'ingénieur de l'Agence de l'énergie et adressée au jury. Cette fiche présentait à la fois les aspects techniques et

financiers du projet mais aussi le contexte dans lequel il avait vu le jour ainsi que sa possible reproductibilité.

La première édition du « Concours Maison Économe » s'est terminée par l'organisation d'un événement grand public de remise de prix aux deux lauréats distingués dans chacune des deux catégories. La remise des prix a eu lieu le vendredi 7 juin 2019 au cinéma Les Trois Robespierre à Vitry-sur-Seine, suivie d'une projection du documentaire de Yann Richet « Nouveau monde ».

Il est également à noter qu'un retour d'expérience de cette première édition du « Concours Maison Économe » dans le Val-de-Marne a été présenté par l'Agence de l'énergie aux rencontres nationales du réseau FAIRE de l'ADEME, les 11 et 12 septembre 2019 à Angers.

SALON DES AIDANTS

CRÉTEIL

Le Conseil Départemental du Val-de-Marne a organisé le 18 octobre 2019 le Salon des Aidants, qui s'est déroulé dans les nouveaux locaux de la Maison du Handball de Créteil.

Cet événement a pour but de renseigner, sensibiliser et accompagner les aidants, c'est-à-dire toute personne qui aide au jour le jour un enfant ou un adulte en situation de handicap, à mobilité réduite ou de perte d'autonomie. Il regroupe plus de 50 partenaires et exposants.

Dans ce cadre, l'Agence de l'énergie du CAUE 94 tenait un stand conjoint avec l'Agence MVE, présentant grâce à des

outils ludiques les économies d'énergie dans le logement, que ce soit par l'adoption de petits gestes simples et économes, soit par la possibilité d'engager des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation des logements grâce aux aides financières mobilisables.

Lors de cette journée, plus de 45 professionnels et particuliers ont été sensibilisés, et deux personnes ont sollicité un accompagnement plus poussé pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique de leur logement.



**RESSOURCES
PUBLICATIONS**



LE FONDS DOCUMENTAIRE

DU CAUE DU VAL-DE-MARNE

Le fonds documentaire du CAUE, dont une partie a pour spécificité d'être consacré au Val-de-Marne, est composé de documents réalisés en interne : diagnostics, études, inventaires, cahiers de recommandations, etc.

Il comporte également de nombreux documents techniques et réglementaires relatifs à l'architecture, à l'urbanisme, à l'environnement, à l'énergie, à l'aménagement, au paysage, à l'espace public ou encore au patrimoine.

Le CAUE possède par ailleurs un fonds de périodiques spécialisés traitant d'architecture, d'urbanisme, de paysage ou d'écologie, ainsi que différents ouvrages plus génériques, thématiques ou pédagogiques, portant sur l'architecture et ses grands courants, la planification urbaine, le logement, les parcs et jardins, etc.

Une veille en ligne est menée sur l'actualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère à une échelle locale mais également nationale : <https://www.scoop.it/u/caue-78>.

Les thématiques suivantes y sont abordées :

- Urbanisme - Aménagement
- Architecture - construction
- Habitat - logement
- Paysage - Agriculture
- Environnement - Énergie

Enfin, les documentalistes de l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France mettent à la disposition de leurs équipes et du grand public plusieurs outils : un Abécédaire du particulier constitué de fiches thématiques et disponible en ligne (<https://www.caue-idf.fr/l-abecedaire-du-particulier>) ou encore un portail documentaire, RES'AUE (<http://resaue.caue-idf.fr/>)

Quelques chiffres

Acquisitions 2019

58 nouveaux ouvrages sont venus enrichir notre fonds documentaire (acquisitions mais aussi documents offerts par différents partenaires)

Abonnements 2019

22 revues consultables au CAUE, soit :

- 13 traitant d'architecture
- 3 traitant d'urbanisme
- 2 traitant de paysagisme
- 4 traitant de questions liées au développement durable

RES'AUE

PORTAIL DOCUMENTAIRE RÉGIONAL

RES'AUE (<http://resaue.caue-idf.fr/>), le portail documentaire des CAUE d'Île-de-France rassemble les fonds documentaires des CAUE franciliens dans un catalogue partagé de plus de 102 400 références bibliographiques : articles de revues spécialisées, ouvrages, études, rapports, mémoires, etc.

RES'AUE est un portail documentaire qui s'adresse au personnel des CAUE d'Île-de-France mais aussi à un public plus large, désireux de trouver de l'information relative à l'architecture, à l'urbanisme, à l'environnement ou au paysage : collectivités locales, particuliers, étudiants, associations, acteurs de la construction et de l'aménagement, partenaires, etc.

Les utilisateurs peuvent y effectuer des recherches (simples et avancées), accéder à l'information via différents services (alertes, flux RSS, sélections de ressources...) ou encore consulter les produits documentaires réalisés par les documentalistes des CAUE (dossiers thématiques, bibliographies, veille ...).

RES'AUE est alimenté par les documentalistes des CAUE 78, 93, 94 et 95. Cet outil collaboratif permet de mutualiser le traitement de l'information, d'en améliorer la diffusion auprès des équipes et du public ou encore de mettre en valeur la richesse informationnelle et les spécificités des CAUE.

The screenshot displays the RES'AUE website interface. At the top left is the logo for 'LES CAUE ÎLE-DE-FRANCE'. Below it is a vertical sidebar with the 'RES'AUE' logo and the text 'L'espace documentaire des CAUE d'Île-de-France'. The main content area features a navigation bar with 'ACCUEIL', 'RECHERCHER', and 'NOUS CONTACTER'. Below this is a search bar with the text 'Rechercher dans le [fonds documentaire des CAUE] d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France'. A search input field contains the letter 'Q'. Below the search bar are filters for CAUE regions (78, 93, 94, 95) and a '+ options' link. The main content is divided into two columns: 'SÉLECTION D'ARTICLES' and 'NOUVELLES ACQUISITIONS'. The 'SÉLECTION D'ARTICLES' section lists several articles with their titles, authors, and dates. The 'NOUVELLES ACQUISITIONS' section lists new acquisitions, including a book by Neufert and a book by Denise Joly.

OBSERVATOIRE NATIONAL DES CAUE

Le CAUE du Val-de-Marne contribue à alimenter l'Observatoire national des CAUE (<http://www.caue-observatoire.fr/>) avec des projets d'architecture ou d'urbanisme val-de-marnais.

L'Observatoire national des CAUE permet d'avoir accès à :

- une base de données régulièrement actualisée pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, ceci à l'échelle départementale et nationale
- une sélection d'opérations choisies par les équipes des CAUE pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage...

Des formulaires de recherche simple ou avancée permettent aux utilisateurs d'effectuer des sélections thématiques et/ou géographiques. Ils peuvent ainsi découvrir des exemples variés de réalisations architecturales (équipements scolaires, culturels, ou sportifs, habitat collectif ou individuel...) et d'aménagements urbains (espaces publics, jardins, ...).

Ces exemples constituent un catalogue de références à usage de tous, particuliers comme professionnels. Celui-ci s'avère utile pour les architectes-conseils, qui peuvent notamment s'y référer dans le cadre de leurs permanences. Avec neuf ajouts au cours de l'année 2019, 45 projets sont aujourd'hui référencés dans le Val-de-Marne.





COMMUNICATION

SITE INTERNET

Le nouveau site Internet du CAUE du Val-de-Marne est en ligne depuis fin mars 2019. Conçu en lien avec ceux des autres CAUE d'Île-de-France, il est hébergé sur une plateforme commune et administré par le même outil, afin de réduire les coûts de développement, d'entretien, et de partager au mieux nos activités au niveau régional.

Après une période dédiée essentiellement à la création ou à la mise à jour de contenus, puis à la résolution de problèmes techniques, nous avons travaillé, fin 2019, à l'amélioration de notre référencement. Des procédures se mettent en place pour gérer nos contenus de façon optimale à neuf structures (8 CAUE départementaux et l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France).

The screenshot displays the CAUE website interface. At the top, there is a navigation bar with the CAUE logo, a search icon, a 'SUIVREZ-NOUS' button, and icons for information, a calendar, and a menu. Below the navigation bar, the main content area is organized into a grid of featured articles and sections:

- ÉMISSION DE TÉLÉVISION:** "Des territoires autonomes en énergie ?" featuring a woman speaking.
- VISITE DE CHANTIER:** "Collège Josette et Maurice Audin à Vitry-sur-Seine" showing a modern building under construction.
- FORMATION:** "Devenez acteur de la rénovation de votre copropriété" with the "Reno Copro MOOC" logo.
- Le Plan de Paysage Marne:** "Confluence en action !" showing a group of people walking outdoors.
- ENTRETIEN:** "Julien Bigorgne, ingénieur environnement à l'APUR" featuring a portrait of a man.
- CONSEIL:** "Construire la ville durablement" showing a group of people in a meeting.
- PUBLICATION:** "Comprendre ensemble le(s) Grand(s) Ensemble(s)" with book covers.
- Besoin d'un conseil pour votre habitation ?** featuring a lightbulb icon.

At the bottom of the page, there are four additional sections:

- ABÉCÉDAIRE DU PARTICULIER:** "Des Fiches thématiques pour répondre aux questions des particuliers en matière d'architecture, de construction, d'urbanisme et d'aménagement."
- LES ANALYSES DE L'OBSERVATOIRE DU LOGEMENT**
- RES'AUE:** "Le portail documentaire donnant accès aux fonds mutualisés des CAUE d'Île-de-France: ouvrages, articles, études et publications, dossiers documentaires, médias..."
- OBSERVATOIRE CAUE:** "Une base de données pour faire connaître la..."

BASE DE DONNÉES DE CONTACTS

Partagé par tous les CAUE d'Île-de-France, notre outil de gestion de contacts s'est enrichi, en 2019, de nouvelles fonctionnalités servant à la gestion d'événements. En effet, une inscription à un événement proposé par les CAUE peut désormais se faire avec choix multiples ou pour plusieurs personnes à la fois. L'interface d'administration permet d'inclure des quotas, de générer des envois de messages automatiques de confirmation ou de rappel, de faire des sélections en fonction des mails ouverts ou non ouverts, des destinataires inscrits ou pas encore inscrits, ...

Nous avons également fait rajouter une possibilité de « pied de page partenaires »

pour les événements que nous organisons conjointement avec d'autres organismes, ainsi qu'une mention qui s'affiche automatiquement sur tous les formulaires d'inscription, pour être en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données.

Cette année, le CAUE du Val-de-Marne a engagé pendant trois mois une personne chargée de faire des mises à jour dans notre base de contacts. Son travail a surtout permis l'enrichissement de contacts professionnels : architectes libéraux, urbanistes, paysagistes, artisans ou entreprises œuvrant dans le domaine de la rénovation énergétique, etc...

PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Notre page Facebook a franchi le seuil des 1000 abonnés. Notre moyenne de publications tourne autour de trois par semaine, avec des rubriques régulières liées à l'architecture, à l'énergie et des propositions de sorties en Val-de-Marne ou en Île-de-France.

Nous avons fait appel, fin 2019, à un consultant spécialisé pour un audit de

notre page et des recommandations dans l'objectif d'améliorer notre visibilité et notre interactivité sur les réseaux sociaux. Suite à cette intervention, nous allons modifier un peu notre stratégie de communication... Rendez-vous en 2020 pour constater l'évolution, chiffres à l'appui !

TEMPS FORTS DE COMMUNICATION

En 2019, outre les rendez-vous habituels avec le grand public que sont les Journées du Patrimoine, les Journées Nationales de l'Architecture ou les Rendez-vous aux Jardins, la communication du CAUE a été en grande partie mobilisée par le festival d'architecture organisé à Créteil au mois d'avril.

La recherche du nom et l'élaboration du visuel de l'événement ont été menées en collaboration avec la ville de Créteil (cabinet du maire, service communication et service culturel) à partir de propositions réalisées par la graphiste Audrey LOREL et le photographe Sylvain DUFFARD.

Puis nous avons décliné en interne tous les supports nécessaires : affiches, panneaux d'exposition, roll up, flyer, programme, carton d'invitation à l'inauguration, ...

Les différents services de la ville de Créteil ont été très impliqués dans toutes les phases de préparation et d'organisation du festival, et la communication a été grandement relayée au niveau local : affichage dans les panneaux Decaux en centre-ville, articles conséquents dans le bulletin municipal, diffusion de l'information dans tous les lieux publics et culturels.

Le Parisien du Val-de-Marne a également consacré une double page à notre événement. Sur Internet, la communication s'est faite par le biais de différentes plateformes : site Internet du CAUE, page Facebook du CAUE, page de l'événement, sites Internet et réseaux

sociaux des partenaires relais. Au total, le festival était présent sur une vingtaine de sites Internet relais et a suscité de nombreux partages sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter), principalement du public professionnel (architectes et réseau CAUE). Cette communication tous azimuts a porté ses fruits, puisque le taux de remplissage des différentes activités proposées tout au long de la semaine a été très satisfaisant pour une première édition.

Nous avons conçu, dans le cadre de ce festival, une exposition, intitulée « Créteil 70's, architecture iconiques ». Elle invitait le public à découvrir ou redécouvrir le projet du Nouveau Créteil à travers plans, photos, vidéos, maquettes et documents d'archives. Elle est aujourd'hui consultable sur le site du CAUE.

Un autre temps fort de l'année a été la remise des prix du premier concours Maison Économe dans le Val-de-Marne. Créé il y a treize ans dans les Yvelines, ce concours visant à récompenser les particuliers engagés dans une démarche d'amélioration énergétique de leur habitat était proposé pour la première fois dans le Val-de-Marne. Les participants, issus de huit villes val-de-marnaises, ont été conviés à une cérémonie de remise des prix au cinéma Les Trois Robespierre, à Vitry-sur-Seine, au cours de laquelle a été projeté le documentaire « Nouveau monde », de Yann Richet. Un vélo électrique a été offert aux gagnants des différentes catégories.

REVUE DE PRESSE

La communication du CAUE auprès de tous les publics se traduit également par la rédaction et la diffusion d'informations dans la presse locale ou professionnelle, en fonction des besoins. Les événements que nous organisons sont régulièrement annoncés dans la presse écrite, et en particulier dans les bulletins municipaux des communes concernées, ainsi que sur Internet.

• PRESSE ÉCRITE ET SUR LA TOILE

- « Les piétons du Grand Paris », *Beaux-Arts*, hors série Grand Paris, janvier 2019
- « Val-de-Marne : ils ont réduit leurs factures grâce aux ambassadeurs de l'énergie », *Le Parisien Val-de-Marne*, 28 janvier 2019
- « Créteil, un autre regard », *Créteil Vivre ensemble*, mars 2019
- « L'Agence de l'énergie - Confort pour tous », *Vitry le mensuel*, n°162, avril 2019
- « 1970, années urbanistiques ! », *Le Parisien Val-de-Marne*, 4 avril 2019
- « Retour sur les années 70 », *Créteil Vivre ensemble*, avril 2019
- « Rencontre avec Laure DETOC, chargée de permanences info-énergie à l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne », *Choisy-Infos*, avril 2019
- « Le festival dans tous ses états ! », *Créteil Vivre ensemble*, mai 2019
- « Bientôt une bible pour (re)découvrir les paysages », *Le Parisien Val-de-Marne*, 8 octobre 2019
- « 20 voyages d'architecture des CAUE IDF », *20 minutes*, 18 octobre 2019
- « Des conseils en architecture pour bien construire son projet », *Villeneuve magazine*, n°154, novembre-décembre 2019



DES VERTUS DE LA MARCHÉ
EN MILIEU URBAIN

Les piétons du Grand Paris

Entre grands ensembles, zones industrielles et îlots agraires, des randonneurs d'un nouveau genre ont arpenté le tracé de la future ligne 15 sud du métro. Une manière pour ces urbanistes, géographes, élus ou simples citoyens, de se reconnecter à des territoires où le piéton n'est pas toujours le bienvenu.

PAR VIANNEY DELOURME
ET RENAUD CHARLES

A l'été 2018, plusieurs centaines de Grands-Parisiens ont longé, lors de huit journées de marche, la future ligne 15 sud du Grand Paris Express, formant un convoi piéton exceptionnel parti de la gare de Noisy-Champs, à cheval sur le 93, le 94 et le 77, pour gagner des dizaines de kilomètres plus loin le chantier de la future gare du Pont de Sevres à Boulogne. Objectif de ces promenades organisées par le Fonds de dotation culturel du Grand Paris Express, le média *Enlarge Your Paris* et le Conseil de l'architecture et de l'urbanisme (CAUE) du 94 : faire prendre la mesure de la révolution à venir, celle d'une ligne de transport banlieue-banlieue qui raccordera en 2025 des villes voisines souvent mieux reliées à Paris qu'entre elles. Et aussi partager les richesses et les paysages d'un Grand Paris émergent.

“ Au fil du cheminement s'invente une sorte de musée éphémère associant chantiers, paysages, bâtiments et monuments ”

Ces premiers passagers du Grand Paris Express, qui étaient-ils ? Pour beaucoup, des architectes, urbanistes, paysagistes, élus, étudiants passionnés par la « fabrique » du Grand Paris. Mais aussi des familles, des retraités, des curieux venus de communes qui seront un jour traversées par cette nouvelle ligne de métro. Leur diversité, leur nombre et leur engagement physique – parcourant jusqu'à 20 kilomètres par jour –, attestent du renouveau de la marche en ville et de la généralisation de la promenade urbaine comme moyen de (re)découverte de son environnement. Combien de fois, lors de ces explorations, les marcheurs n'ont-ils pas fait l'expérience de l'incongruité d'être piéton dans certains lieux de banlieue – friches, bords d'autoroutes, zone d'aménagement... – tout en tirant de cette situation un paradoxal plaisir ? C'est que la marche urbaine permet de prendre le temps d'observer la ville à la vitesse du piéton et à hauteur d'homme, en traversant des lieux souvent conçus pour les flux automobiles et, dans tous les cas, où bien souvent l'on ne marche pas sans une raison précise, où l'on ne flâne pas.

Une histoire des promenades urbaines

Ces promenades à travers le Grand Paris s'inscrivent dans une histoire, une généalogie. S'inspirant des *town trails* des travailleurs sociaux anglais dans les années 1970, l'architecte Sabine Darmailiacq organisait en 1979 des déambulations avec des urbanistes pour leur faire redécouvrir Aix-en-Provence. Enseignante à l'École d'architecture de Paris-Malaquais, elle a depuis formé des générations

d'étudiants à la pratique de la marche urbaine comme méthode de travail.

Dans les années 1980, l'architecte Yves Clerget lançait depuis le Centre Pompidou des promenades urbaines à travers les quartiers parisiens, notamment ceux à deux chiffres. Depuis le début des années 2010, les étudiants d'À travers Paris, suivis en 2014 par le Voyage métropolitain, encouragent l'itinérance dans le Grand Paris, tandis qu'en 2013, le Bureau des Guides de Marseille a inauguré le GR2013, équipement culturel autant qu'itinéraire. Toujours dans la cité phocéenne, le MUCEM a accueilli en novembre les premières assises des Sentiers métropolitains, avec des créateurs de traces (peri) urbains venus du Grand Paris, de Nantes, Lyon, Aix, Toulon...

La marche pour stimuler l'imaginaire et réenchanter la cité

La marche est aussi un outil de mobilisation et de médiatisation. S'inspirant d'un phénomène né dans les bidonvilles latino-américains, un collectif militant emmené par la journaliste Jade Lindgaard organisait il y a quelques années en Seine-Saint-Denis les Toxic tour detox 93, chaque randonnée étant coécrite avec des habitants soucieux de dénoncer des problèmes environnementaux les affectant. Le médiaculturel *Enlarge your Paris* a pour sa part fait de la marche un objet éditorial à part entière.

Ces variations autour de la randonnée urbaine ne sont pas sans liens avec la tradition des écrivains-marcheurs parisiens, de Léon-Paul Fargue (*Le Piéton de Paris*), à Eric Hazan (*L'Invention de Paris*), sans oublier François Maspéro (*Les Passagers du Roissy-Express* avec la photographe Anaik Frantz), ni Guy-Pierre Chomette (*Le Piéton du Grand Paris*) – sans doute le premier marcheur à avoir suivi les lignes du Grand Paris Express. Autant d'expériences qui signalent que la marche stimule l'imaginaire, qu'elle réenchante la cité.

Les promenades le long de la future ligne 15 sud n'étaient pas des visites guidées, ni des « conférences marchées » mais bien un « enchaînement de micro-découvertes qui sont un enchantement pour l'esprit » (Frédéric Gros). Et

qui inventaient au fil du cheminement une sorte de musée éphémère associant chantiers, paysages, bâtiments et monuments, dans une mise en perspective inédite. Transformant la marche en un moment de transmission collective des savoirs, et en une expérience contemplative. Haaard de la topographie grand-parisienne, des plans d'urbanisme du XX^e siècle et du tracé de la ligne 15 sud, les marcheurs voyaient sans cesse surgir au fil de leur avancée de nouveaux décors urbains ou bien encore des vestiges du passé industriel, agricole, militaire et politique de la périphérie parisienne. Ce dont a témoigné le photographe Jean-Fabien Leclanche, qui a participé à l'organisation des marches : « La banlieue ressemble à un livre pop-up qui dévoile une nouvelle histoire, un paysage différent à chaque page tournée. Rien qu'une ville comme Vitry est capable d'offrir des bords de Seine somptueux propices aux pique-niques et aux barbecues populaires puis de passer à un environnement industriel avant de glisser vers une campagne encore sauvage. Le Grand Paris c'est un peu cela, finalement : une infinie succession de récits, des paysages qui racontent des siècles d'histoire à travers un patrimoine matériel et immatériel remarquable. »

De retour d'une journée d'échanges sur la marche en ville, Guy-Pierre Chomette nous écrivait que « seule la marche est à même de révéler l'espace dilaté du Grand Paris. C'est une expérience sensorielle qui nous fait pénétrer la magie des espaces comme aucun autre moyen de transport. Quelles que soient ses dimensions, la spatialité d'un lieu est nécessairement déformée par la vitesse, et seul le rythme de l'arpenteur peut redonner sa juste forme à l'espace traversé. La marche permet de regarder, de distinguer les bruits de la métropole, de sentir ses odeurs, de ressentir avec ses pieds les mille reliefs et texture de ses sols, "Tout grand paysage est une invitation à le posséder par la marche", disait Julien Gracq. » Au moment où la création d'une infrastructure géante – le Grand Paris Express – promet de bouleverser le territoire, créer des cartes mentales collectives par la marche a ainsi tout son sens.

Le festival d'architecture dans tous ses états !



Du 6 au 13 avril, le festival "Créteil, un autre regard", organisé par le CAUE du Val-de-Marne en partenariat avec la Ville, a mis en avant le patrimoine architectural de la commune à travers le prisme des années 70. Au rythme de visites, ateliers, jeu de piste et conférences, habitants ou visiteurs ont pu apprécier et découvrir l'histoire des lieux qui les entourent. À l'occasion de la journée de clôture, les plus courageux ont même eu l'opportunité de prendre de la hauteur pour profiter d'un point de vue inhabituel sur la ville avec la campagne de danse verticale Retourmont, sur les aires du planneur Zigz'

► L'Agence de l'énergie du Val-de-Marne donne des conseils à tous ceux qui souhaitent faire des économies d'énergie ou passer à une énergie renouvelable.

L'Agence de l'énergie Confort pour tous

Comment agir pour réduire sa consommation d'énergie, faire baisser ses factures d'électricité, d'eau ou encore gagner en confort de vie tout en respectant la planète ? L'Agence de l'énergie du Val-de-Marne a pour mission d'apporter un conseil gratuit aux habitants et indépendant, aux propriétaires, copropriétaires ou locataires, en matière d'économie d'énergie et d'utilisation d'énergie renouvelable. La ville de Vitry en est adhérente et a d'ailleurs soutenu sa création en 2007. Ce service, affilié au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement 94 (CAUE), est financé par une multitude d'acteurs publics. Une manière de lui assurer un discours neutre, qui ne fait pas la promotion de certains systèmes ou de certains professionnels plus que d'autres. « Quand on veut faire des travaux, on n'a pas forcément une vision très objective de ce qu'il serait intéressant de réaliser sur son logement étant donné que, souvent, les professionnels orientent leurs discours en fonction de leurs compétences ou des systèmes qu'ils ont l'habitude d'utiliser, explique Tony Ferreira, conseiller énergie de l'Agence de l'énergie. Nous sommes là pour conseiller sur les différents travaux envisageables, sur les aides financières mobilisables et les démarches à effectuer ».

Depuis 2018, le nombre de contacts pris auprès de l'Agence de l'énergie n'a cessé d'augmenter. Une tendance qui manifeste une prise de conscience citoyenne. « Cela vient en parallèle de l'augmentation du prix de l'électricité et du gaz et a également un lien assez fort avec les annonces sur les nouvelles aides financières, comme les chaudières ou les combles à 1 euro », ajoute Tony Ferreira. L'Agence de l'énergie dispense également des conseils auprès de ceux qui souhaitent

réduire leur consommation d'énergie ou d'eau, sans forcément faire de travaux, en leur indiquant des systèmes et équipements performants et des comportements adaptés. Un conseiller de l'agence assure des permanences à la mairie de Vitry, les 1^{er} et 3^e jeudis matin de chaque mois. Par ailleurs, afin de suppléer à l'expérience des ambassadeurs de l'énergie mise en place pendant quatre ans par le département, le CCAS de Vitry pourra parfois préconiser des visites à domicile de l'Agence de l'énergie pour les ménages les plus vulnérables. Autant de dispositifs pour préserver la planète tout en luttant contre les inégalités énergétiques ■ Sylvaine Jeminet

► plus d'infos sur faire.fr ou www94.fr
Agence de l'énergie du Val-de-Marne, 36, rue Edmond-Nocard, 94700 Maisons-Alfort.

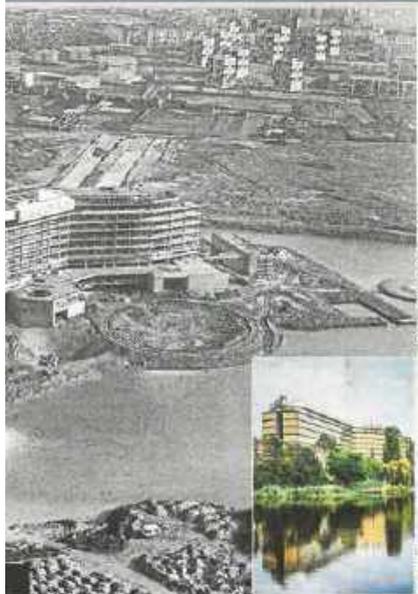
Éducation

Accompagner, sensibiliser

Présente sur les animations de la ville, l'Agence de l'énergie travaille aussi avec les écoles. Au côté du service Environnement de Vitry, elle accompagne les élèves sur des projets environnementaux « Les petits Vitriots défient l'avenir ». Des classes s'engagent à réaliser un projet pédagogique sur l'année, en lien avec les économies d'énergie, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou la promotion de la biodiversité. L'Agence de l'énergie valorise également le bénéfice de ses actions avec le premier concours de maisons économes qu'elle a initié l'année dernière. « Il s'agit de promouvoir les réalisations dans des maisons individuelles, de construction ou de rénovation énergétique, et de montrer des réalisations terminées », souligne Tony Ferreira. Le jury qui désignera les lauréats se réunira début avril. Une initiative à suivre ■



► Tony Ferreira, conseiller énergie de l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, tient une permanence à la mairie les 1^{er} et 3^e jeudis matin de chaque mois.



Le Nouveau Créteil, « c'était un projet colossal »

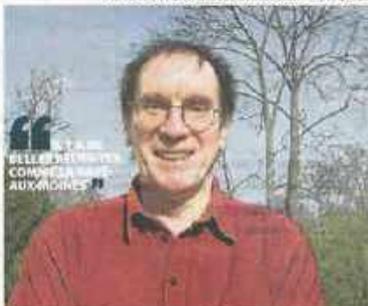
PIERRE COMBOUR, ARCHITECTE CHEF DE L'URBANISME DE LA VILLE

PROPOS RECUEILLI PAR ANI

EN 1970, Pierre Combour, architecte urbaniste, intègre l'Agence publique d'urbanisme de Créteil, structure géométriquement disciplinée et soumise à une concentration publique, unique en France à l'échelle de la ville. À partir de 1979, il va devenir directeur de l'urbanisme de la commune, puis de l'agglomération jusqu'en 2015. Dans quel contexte venait le Nouveau Créteil ?

PIERRE COMBOUR : La ville s'est construite par grande période urbaine. Il y avait le vieux Créteil classique, puis la commune a fait un bond avec Le Mont Morely et ses 5 000 logements. Quand elle est devenue le chef-lieu du Val-de-Marne, en 1965, le général Billotte a lancé le Nouveau Créteil. L'État voulait amener les villes satellites autour de Paris et développer des villes nouvelles. Les villes préfectorales vont concevoir les effets de logement, d'équipements, d'emploi.

Pourquoi Créteil n'a pas eu le statut de ville nouvelle ?
Le général Billotte, avec le général de Gaulle avait le rêve de faire une « vraie ville », où l'on puisse vivre, travailler et se divertir. À l'avant des grands ensembles durant les Trente Glorieuses, le



Créteil, lundi. Pierre Combour, architecte urbaniste. (1970)

Nouveau Créteil va s'imaginer avec dans chaque quartier, des équipements de proximité, des écoles, des petits commerces, des places, des chemins piétons. Mais le général Billotte, qui ne voulait pas être sous direction de l'État, fera que Créteil ne sera pas une ville nouvelle.

Quelles en sont les particularités ?
Le Nouveau Créteil s'organise sous forme d'îlots, sur dalles, avec des tours jusqu'à 19 étages – mais qui fonctionnent en vases clos –, mais pas des passerelles. Pour être complète, la ville est enrichie d'ouvrages antérieurs, avec le grand magasin de Maurice Vialle à l'aplomb du plateau de la maison et le colonnade Victor Vasarely.

Plus de quarante ans après, peut-on parler de réussite ou d'échec ?
C'était un projet colossal, avec une

idée très forte : faire une vraie ville. Il y a de belles réussites, comme la Chapelle. Mais il y a aussi des bâtiments très coupés, de belles échelles. Le Nouveau Créteil comporte aussi des processus d'architecture. La performance et son mélange de manœuvres de villes en partant et de moitié. Théorie de ville construite selon la volonté d'Henri Séebe, les Choux.

L'opération la mieux réussie est, selon moi, le quartier de l'éclair, une déchirure dans le tissu, sans motif de couleur lumineuse, construite en un temps record dans un système industriel, mais l'objectif de ville nouvelle a jamais été atteint. En 1973, avec la crise pétrolière, l'emploi n'est plus là. Billotte prévoyait 110 000 à 200 000 habitants. Il n'y en a que 58 000. Il n'a pas pu finir la ville telle qu'il l'avait imaginée.



Les Choux.

Construction en 1970 du Centre-ville, l'Éclair.



art optique, pour ce qui peut servir sur les façades de la Leblanc, au niveau du rez-de-chaussée. L'éclair, sur les murs de la maison, la Maison des associations.

Mais cette transformation sur 800 tu ne s'est pas faite sans mal. « Le maire au moment Le Mont Morely avait le sentiment que le Nouveau Créteil avait fait pour à leur dément, ce sont les Laurent Cahalès (PS) qui a rivé en 1977 aux communes d'une ville endormie. Nous nous sommes employés à assainir ces trois quartiers qui étaient totalement, au travers de décrets fédéra-

teurs, des manifestations culturelles et sportives. »
« Dans les années 1980, la deuxième tranche du Nouveau Créteil de l'Ormeaux, jusqu'au port se voulait être « un espace », « moins monumentale », rappelle le maire qui rappelle aussi, arrivé, la conception du Nouveau Créteil. Des critiques de puis longtemps abondent. « Créteil a gagné l'urbanisme historique, l'urbanisme et l'architecture. C'est une force. »



L'îlot de ville.

Un festival d'architecture au programme varié

8100, BALADES, visites, expositions, débats... le festival Créteil, un autre regard, élabore par le GAUE (Généralisme et l'urbanisme) du Val-de-Marne avec le service culture de la ville propose, du 6 au 12 avril, un programme varié et gratuit, destiné aux familles. Quelques temps forts sont incontournables.

Samedi, une visite dans le quartier de Paris est organisée, avec la découverte de l'histoire de l'équipement des Dioxes. **Dimanche**, Les Familles peuvent participer à un jeu de piste architectural, avec des énigmes à résoudre tout au long du parcours. **Mardi 8 et 9**, C'est un « tour de Paris » qui est proposé autour de la place Diderot. Cet espace doit être réaménagé, comme cela est déjà en cours. À côté, les habitants – au côté d'architectes et d'urbanistes – sont invités à réfléchir à la nouvelle place qu'ils souhaitent. Ce travail

est organisé dans la perspective des prochaines Assises de la ville, les 15 et 16 juin. **Avril 11**, Une table ronde est organisée à l'espace Jean-Ferrat sur le thème : « Quelle évolution pour le patrimoine du XXI^e siècle ? », avec des spécialistes, dont un architecte du cabinet Architecture Studio, en charge de l'opération de la cathédrale. **Après**, les Chouxiers et les autres pourront assister à la projection des Bâisseurs rêvés. Sur les terres ont été classées Patrimoine du XXI^e siècle.

Le 13 avril, À noter, le jour de clôture, de nombreuses animations, dont une fringue participative sur la place de l'Éclair de ville. À la mémoire de Victor Vasarely, l'artiste associé à la conception du Nouveau Créteil et qui a largement inspiré son architecture. >>>

Informations sur www.904.fr

@VesAgnes

RENCONTRE AVEC ...

LAURE DETOC, CHARGÉE DE PERMANENCES INFO-ÉNERGIE À L'AGENCE DE L'ÉNERGIE DU VAL-DE-MARNE

Ingénier thermicienne, Laure Detoc reçoit deux fois par mois les Choisyen-ne-s pour les conseiller en matière d'économie d'énergie dans leur logement. Dans cette salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, il est question d'isolation, de changement de chaudière et de montant des factures. Les conseils sont gratuits et indépendants de toute marque ou fournisseur d'énergie.

« Nous parlons techniques et aides financières »



Choisy-Info : Dans quels domaines intervenez-vous et pour quel public ?

Laure Detoc : Nous nous adressons à tous, locataires comme propriétaires ou copropriétaires, qu'ils occupent ou non leur logement. Notre domaine d'expertise est la maîtrise de l'énergie dans l'habitat et la rénovation énergétique, il peut donc s'agir de personnes qui veulent isoler leur toiture ou leur plancher,

remplacer une vieille chaudière, changer de fenêtres... D'autres viennent me voir en raison de factures d'énergie trop élevées.

C. I. : Comment conseillez-vous ces derniers ?

L. D. : Je leur demande de venir avec une année complète de factures. Je compare tout d'abord leur consommation, rapportée au nombre d'habitants et à la superficie du logement, à la moyenne nationale. Une consommation élevée peut s'expliquer par le mode de vie mais aussi par certaines défaillances techniques : un chauffage poussé à fond nuit et jour, un ballon d'eau chaude qui fuit, ou une isolation thermique défaillante. Je vérifie aussi que le contrat, et notamment l'abonnement, est bien adapté aux habitudes et aux équipements du foyer.

C. I. : Et pour celles et ceux qui veulent se lancer dans des travaux ?

L. D. : Chaque situation est analysée dans le détail. Nous échangeons sur les intentions, nous regardons les plans, les devis quand ils existent déjà. Nous abordons les questions techniques, ainsi que les aides financières auxquelles les particuliers peuvent prétendre. Beaucoup d'informations se trouvent sur

internet, mais il est assez facile de s'y perdre car les aides changent chaque année.

À titre d'exemples, et en fonction du type de travaux, je peux citer le crédit d'impôt pour la transition énergétique, la TVA à taux réduit, l'éco-prêt à taux zéro, la prime énergie débloquée par certaines grandes enseignes... Pour s'y retrouver, mieux vaut prendre rendez-vous dans le cadre des permanences à la mairie. Les copropriétaires sont également les bienvenus. Nous organiserons d'ailleurs, avec la Ville de Choisy-le-Roi, une conférence portant sur la rénovation énergétique en copropriété, le 23 mai prochain.

PROPOS RECUEILLIS PAR NATHALIE COURTOIS

PLUS D'INFOS :

Permanences les 1^{er} et 3^{es} jeudis du mois, de 14h à 17h. Sur rendez-vous au 01 45 57 55 20 ou 01 45 92 44 44. Informations et inscriptions à la conférence du 23 mai auprès de la mairie.

www.choisyinfo.fr rubrique Adhés aux droits

SERVICES AU PUBLIC

Des conseils en architecture pour bien construire son projet

La Ville renouvelle son contrat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Une aubaine pour accompagner les Villenovois en termes d'aménagement.



Le contrat qui lie la municipalité au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et qui court jusqu'à la fin de l'année 2022 se reconduit. Né de la loi sur l'architecture de 3 janvier 1977, le CAUE est un organisme au centre de ressources mais aussi un lieu d'échanges. Il n'est pas possible de ne pas en faire partie. Responsable du service Urbanisme, Jania Delaite souligne qu'il ne s'agit pas de «mutualiser» des compétences, mais l'intérêt de la structure. «On peut prendre rendez-vous et consulter un architecte sans que mentionne l'urbanisme sur les questions d'isolation de logement, de rénovation énergétique...»

«L'idée est de pouvoir trouver la solution la plus adaptée au particulier».

Il s'agit d'un conseil indépendant et gratuit qui s'inscrit dans une optique de qualité d'usage et de qualité architecturale. Cela permet notamment de lutter contre le démarchage abusif, où certaines personnes profitent de la vulnérabilité d'autres. «L'idée est de pouvoir trouver la solution la plus adaptée au particulier. Cela tombe bien car, en ces temps de Covid, l'urgence thermique est spécifique : les modes de chauffage qui constituent au pied de dépenses important... Elle connaît aussi bien les aides disponibles... les particuliers sont éligibles que les caractéristiques techniques techniques... avec leurs avantages et leurs inconvénients, selon les bâtiments. Ça varie et peut varier de l'éco-citoyen pour certains, il faut bien savoir ce qui se ne chauffe pas de la

même façon au bâtiment ancien et au bâtiment récent. Avant de bonnes astuces qui sont dispensées lors des permanences du CAUE, c'est à dire sur ces quinze jours, avec la présence d'une expertise de l'Agence locale de l'énergie et du climat (Ale.) et ce fois au mois. //



Le CAUE est composé d'experts sur les questions d'isolation et de rénovation énergétique.

RENSEIGNEMENTS :
Permanence au centre adm. mixte, 3 décembre (JAU) et Alec, 19 décembre (CAUE), 9h30 - 17h. Entretien de 45 minutes. Uniquement sur rendez-vous, auprès de l'Accueil, unique ou du service urbanisme.



RÉSILIENCE

Mieux faire face aux inondations

Le 20 novembre, la ville et l'immobilière ont présenté aux locataires les travaux de rénovation des aménagements des entrées de la résidence Paul-Bert. Un chantier qui débute début décembre. L'objectif ? Offrir aux résidents un accès plus sûr en cas de répétition des crues de 2016 et 2018. Pour la 54 rue Paul-Bert, une rampe en dur, paysagée, conduira les occupants du portail jusqu'aux porches de leurs halls d'entrée. Le nouveau passage permettra par ailleurs de rendre ces halls accessibles

aux personnes à mobilité réduite. Il y a également accueilli des passerelles métalliques mobiles pour accéder aux immeubles du 74 Front de Seine où, en long et en large du Parc on trouve sécurisés en au sec. Ces passerelles ont déjà été levées et sont stockées par la ville. Quant à la rampe, elle sera installée d'ici au mois de janvier. Montant total de ces investissements : près de 250 000 euros. //

INFORMATIONS :

Loge du gardien, rue Paul-Bert



